



Bureau des Nations Unies  
pour la coopération Sud-Sud



**La coopération Sud-Sud et la  
coopération triangulaire en action**

**LE GROUPE DES ÉTATS D'AFRIQUE,  
DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE**

© Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud  
et Secrétariat du Groupe des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique 2019  
Tous droits réservés

**Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud**

Programme des Nations Unies pour le développement  
304 East 45th Street, FF 12e étage  
New York, NY, 10017

**Secrétariat du Groupe des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique**

Avenue Georges Henri 451  
1200 Bruxelles  
Belgique

Les points de vue exprimés dans la présente publication sont ceux de l’auteur ou des auteurs, et ne reflètent pas nécessairement les opinions des Nations Unies, du PNUD, de l’UNOSSC ou des États membres de l’Organisation des Nations Unies. Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes n’impliquent de la part du Secrétaire général des Nations Unies ou du PNUD et de l’UNOSSC aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Conception : Rec Design



**La coopération Sud-Sud et la  
coopération triangulaire en action**

**LE GROUPE DES ÉTATS D'AFRIQUE,  
DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE**



**La coopération Sud-Sud et la  
coopération triangulaire en action**

**LE GROUPE DES ÉTATS D'AFRIQUE,  
DES CARAÏBES ET DU PACIFIQUE**

# TABLE DES MATIÈRES

## 01 Abréviations

## 03 Remerciements

## 05 Avant-propos conjoint



## 07 Chapitre I :

### Introduction

Le Groupe des États ACP 09

Activités du Groupe ACP en faveur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire 19



---

# 25 Chapitre II :

## La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en action

Le partenariat Groupe ACP - Union européenne comme moteur de l'action Sud-Sud et de l'action triangulaire 26

Études de cas : Programmes intra-ACP 28

Études de cas : La coopération Sud-Sud entre États membres du Groupe ACP 39



---

# 45 Chapitre III :

## Tournés vers l'avenir : Coopération Sud-Sud et triangulaire ACP et cadres de développement mondiaux

Soutenir l'Agenda 2030 sur la scène mondiale 46

Enseignements et défis 49

Conclusion 51

Références 52





# Abréviations et acronymes

ACP	Afrique, Caraïbes et Pacifique
BAPA	Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement
CAD	Comité d'aide au développement
COP 21	Conférence des Parties
EDULINK	Programme de coopération Afrique, Caraïbes et Pacifique - Union européenne pour l'enseignement supérieur
FED	Fonds européen de développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HLF-4	Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide
MSIRI	Institut de recherche de l'industrie sucrière de Maurice
NAMA	Accès aux marchés des produits non agricoles
ODD	Objectifs de développement durable
OIF	Organisation internationale de la Francophonie
OIR	Organisation d'intégration régionale
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
PDINPA	Pays en développement importateur net de produits alimentaires
PDSL	Pays en développement sans littoral
PEID	Petits États insulaires en développement
PMA	Pays les moins avancés
SRP	Programme de recherche et d'innovation sucrière pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique
UE	Union européenne
UNDP	Programme des Nations Unies pour le développement
UNOSSC	Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud



# Remerciements

Le présent rapport SSiA (South-South in Action) est le résultat de la crédibilité intellectuelle, de la sagesse et du dévouement exemplaire des membres de la famille ACP, ainsi que des contributions généreuses des organisations partenaires, en particulier le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

Le Secrétariat ACP tient donc à exprimer sa gratitude aux nombreuses personnes et institutions qui ont contribué à la publication en fournissant des conseils, des idées, du matériel ainsi que des études de cas et des exemples de leur travail sur le terrain dans les 79 États membres ACP.

Nous sommes profondément reconnaissants des conseils fournis par l'équipe de gestion du Secrétariat ACP sous la supervision générale du Secrétaire général, Son Excellence Dr. Patrick Gomes. En particulier, nous tenons à remercier l'équipe pour le rôle déterminant qu'elle a joué dans la publication du présent rapport à un moment crucial où le Groupe ACP se trouve à la croisée des chemins pour se repositionner afin de mieux relever les défis du monde contemporain et de répondre aux attentes de nos peuples en vue de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et des stratégies régionales et nationales de développement.

Notre exprimons également profonde gratitude à tous nos collègues des différents

départements et services du Secrétariat ACP et des unités de gestion de projet pour leurs efforts et leurs contributions.

La liste serait trop longue pour nommer tous les collègues qui ont contribué à l'établissement du présent rapport, nous tenons néanmoins à exprimer toute notre gratitude à notre ancienne collègue, Mme Josephine Latu-Sanft. Nous tenons à la féliciter pour l'excellent travail qu'elle a accompli en recueillant et en rassemblant les informations disponibles et en rédigeant le rapport en tenant compte des nombreux et riches échanges de vues sur la meilleure façon d'inclure la multitude d'expériences et de meilleures pratiques ACP visant à développer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

Nous sommes plus que profondément reconnaissants pour la contribution de l'UNOSCC, notamment à M. Michael Stewart, dont les conseils techniques et éditoriaux sont très appréciés. Nous tenons à le féliciter, lui et son équipe, pour leur aide et leur étroite coopération avec l'équipe ACP.

Enfin, nous tenons à remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à faire de ce rapport un succès.



# Avant-propos conjoint

C'est avec grand plaisir que le Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, au nom du Groupe ACP, s'est associé au Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud (UNOSSC) pour fournir cette première publication conjointe Groupe ACP-UNOSSC, dernier volume de la série « South-South in Action ». Il s'agit d'une traduction concrète de l'engagement exprimé dans le protocole d'accord conclu en 2016 entre le Secrétariat ACP et l'UNOSSC, qui prévoit une coopération sous la forme de publications conjointes.

Le présent rapport est publié à un moment crucial, marqué par deux circonstances importantes. D'une part, le Groupe ACP se trouve à la croisée des chemins pour se repositionner et se renforcer afin de devenir un acteur mondial capable de relever les nouveaux défis du XXI<sup>e</sup> siècle et d'aider ainsi ses 79 États membres à réaliser leurs aspirations et l'objectif ultime du droit au développement.

D'autre part, le processus de préparation de la deuxième conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, qui se tiendra en mars 2019 et à laquelle l'expérience du Groupe ACP peut contribuer afin de faire le point sur 40 années de mise en œuvre du Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement (BAPA), est actuellement en cours. La Conférence renforcera la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable ainsi que des stratégies spécifiques de développement continental et régional.

En outre, la nature intercontinentale et la vigueur des 79 pays ACP témoignent de la pertinence de



**Patrick Gomes**

Secrétaire général du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique



**Jorge Chediek**

Envoyé du Secrétaire général pour la coopération Sud-Sud et Directeur du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud

coopération Sud-Sud et triangulaire pour le Groupe, fondée sur les principes de la solidarité et des intérêts en commun.

Le présent rapport met en évidence le lien étroit qui existe entre les politiques et pratiques du Groupe ACP dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, d'une part, et les accords politiques mondiaux, notamment dans le domaine du développement, d'autre part, tels que l'Agenda 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba, adopté par la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, et l'Accord de Paris sur le changement climatique. Il présente le cadre du Secrétariat ACP pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les pays ACP, tel qu'il est souligné par le Plan de gestion stratégique 2017-2020 du Secrétariat ACP, et cherche à appréhender les différents facteurs qui contribuent à faire du Groupe ACP un centre « naturel » et un facilitateur de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

En outre, le rapport présente les programmes de coopération Sud-Sud et triangulaire mis en œuvre dans les pays ACP. Il s'agit notamment d'études de cas dans lesquelles la collaboration entre les pays ACP est facilitée par l'aide de l'Union européenne via l'enveloppe de programmation intra-ACP, d'un montant de 3,5 milliards d'euros au titre du onzième cycle du Fonds européen de développement (2014-2020).

Enfin, le rapport devrait contribuer à diffuser les expériences et les connaissances des pays ACP et à renforcer le partenariat déjà existant entre le Secrétariat ACP et l'UNOSSC.

Grâce à l'expérience d'un certain nombre d'États ACP qui ont accumulé un vaste ensemble de connaissances, de compétences et d'enseignements tirés de leurs initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire, y compris la mise en œuvre de programmes intra-ACP, le Groupe ACP est déterminé à jouer un rôle de passerelle. Pour ce faire, il doit devenir un canal par lequel les États Membres et les autres parties prenantes peuvent partager leurs enseignements et leurs compétences et contribuer ainsi à tracer la voie à suivre et à renforcer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.



## Chapitre I - Introduction

## Introduction

Si la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont présentes dans le monde en tant que concepts et pratiques depuis des décennies, l'intérêt qu'elles suscitent à l'échelle mondiale a rapidement augmenté au cours des dernières décennies. Cette période s'est caractérisée par la croissance économique vigoureuse et soutenue de pays du Sud comme le Brésil, la Chine, l'Inde et les États du Golfe et leur contribution croissante à la croissance économique mondiale. En 2010, par exemple, les économies émergentes représentaient près de 50 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, contre 36 % dix ans auparavant. Cette tendance devrait se poursuivre dans les années à venir.

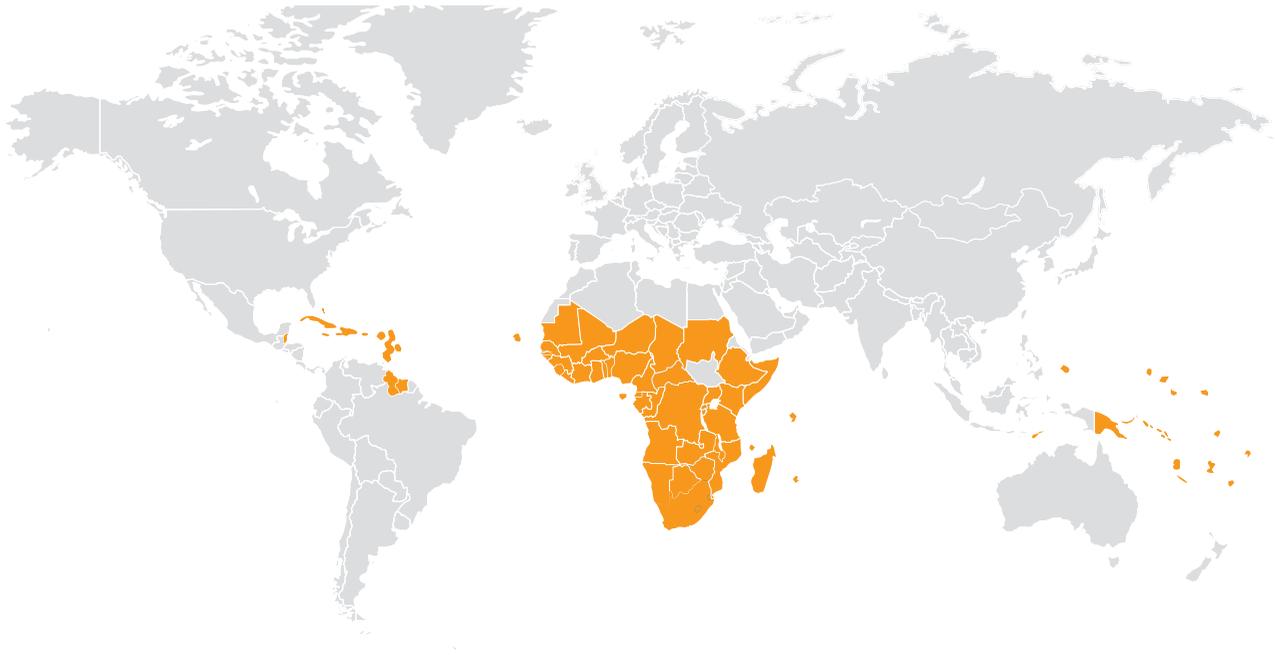
La richesse des connaissances et de l'expérience en matière de développement que l'on trouve dans les pays du Sud, renforcée par l'innovation technologique et les possibilités croissantes d'apprentissage mutuel et de partage des connaissances, s'est considérablement accrue et continue de le faire. En outre, l'importante contribution que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ont apportée à la réalisation des objectifs de développement de ces pays a été reconnue et réaffirmée au plus haut niveau politique à l'échelle internationale. En effet, les résultats de forums de premier plan tels que la

Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud tenue à Nairobi (Kenya) en 2009 et l'Agenda 2030 pour le développement durable, approuvé à l'échelle mondiale, ont souligné l'importance de ces modalités comme compléments essentiels de la coopération Nord-Sud dans la poursuite du développement durable. Différents mécanismes ont été mis en place par les acteurs internationaux afin d'améliorer la compréhension des concepts, de quantifier les résultats et les incidences, de définir les modèles, de recenser les modalités et de partager les conclusions.

Reconnaissant ce potentiel, les dirigeants des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ont recommandé, dans la Déclaration de Sipopo de décembre 2012, d'accorder une attention particulière à la coopération Sud-Sud et triangulaire dans le contexte des perspectives d'avenir du Groupe ACP et ont demandé la création d'une institution ACP pour la coopération Sud-Sud. Le Groupe ACP s'est engagé dans diverses voies d'action pour promouvoir ces modalités, en s'efforçant d'adopter une approche systématique et stratégique. Nous espérons que cette publication contribuera à faciliter une réflexion plus approfondie dans ce sens.



# Le Groupe des États ACP



## QUI NOUS SOMMES

Le Groupe ACP est une association intergouvernementale formée par 79 pays du Sud: 48 pays d'Afrique subsaharienne, 16 des Caraïbes et 15 du Pacifique. Elle constitue la plus grande association intergouvernementale transrégionale d'États en développement, soutenue par un Secrétariat doté d'un personnel complet à Bruxelles ; elle a conclu avec l'Union européenne (UE) un traité de partenariat global, juridiquement contraignant, appelé « Accord de partenariat ACP-UE ». Cet accord couvre le commerce, la coopération au développement et le dialogue politique.

Les différents membres du Groupe ACP sont liés par des valeurs et des objectifs communs, définis dans le document fondateur de l'Organisation : l'Accord de Georgetown relatif à l'Organisation du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, de 1975.

Les objectifs initiaux du Groupe étaient de promouvoir le développement des États membres et leur intégration équitable dans l'économie mondiale via une coopération structurée avec l'Europe en tant que partenaire principal, la solidarité et des relations économiques, sociales et culturelles plus étroites entre ses propres États membres et la promotion de la coopération interrégionale et intrarégionale.

Reflétant l'atmosphère géopolitique de l'époque à la suite des grandes vagues de décolonisation à travers le monde, le Groupe ACP a été fondé au milieu d'un sentiment croissant de communauté entre les pays en développement du Sud face au Nord industrialisé. L'institution du Groupe ACP comme organisation à part entière témoigne de la volonté des pays en développement des régions ACP d'unir leurs forces pour défendre leurs intérêts communs dans des domaines pertinents par rapport à l'Europe, son principal partenaire de développement, ainsi qu'au reste du monde.

La vision du Groupe ACP, qui s'appuie sur sa mission, fondée sur ses valeurs fondamentales, est le fil conducteur de ses travaux :

### VISION

Devenir une organisation transcontinentale de premier plan œuvrant dans la solidarité afin d'améliorer les niveaux de vie des populations ACP à travers la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

### MISSION

Accélérer le développement politique, économique et social des populations ACP par la bonne gouvernance, l'éradication de la pauvreté, la promotion des échanges commerciaux, le développement durable et l'intégration équitable dans l'économie mondiale.

### VALEURS FONDAMENTALES

Solidarité, paix et sécurité, bonne gouvernance et état de droit, justice sociale, unité dans la diversité

## Pouvoir de mobilisation et structures établies

Les possibilités de dégager des bonnes pratiques et des solutions ACP locales aux défis du développement qui peuvent être adaptées aux contextes locaux dans différents pays ne peuvent être nourries que dans un cadre permettant une discussion commune et une communication ouverte, l'établissement d'un agenda de collaboration, le partage de la recherche et de l'expertise, et des programmes partagés. Un tel cadre peut déjà être trouvé dans les structures et programmes de travail ACP existants, qui peuvent être utilisés pour promouvoir davantage la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

Depuis ses débuts en tant que plate-forme de négociations conjointes avec la Communauté économique européenne, les pays ACP ont mis en place une structure de gouvernance ferme et fonctionnelle qui facilite un dialogue régulier et une prise de décision conjointe. Ces processus intergouvernementaux débouchent sur des politiques et des décisions qui influent directement sur les programmes de développement au niveau

national, principalement dans les domaines du commerce et de l'investissement, ou par le biais de la coopération au développement via l'UE.

L'organe directeur suprême du Groupe ACP est le Sommet des chefs d'État et de gouvernement, qui fixe les grandes orientations de la politique générale du Groupe ACP.

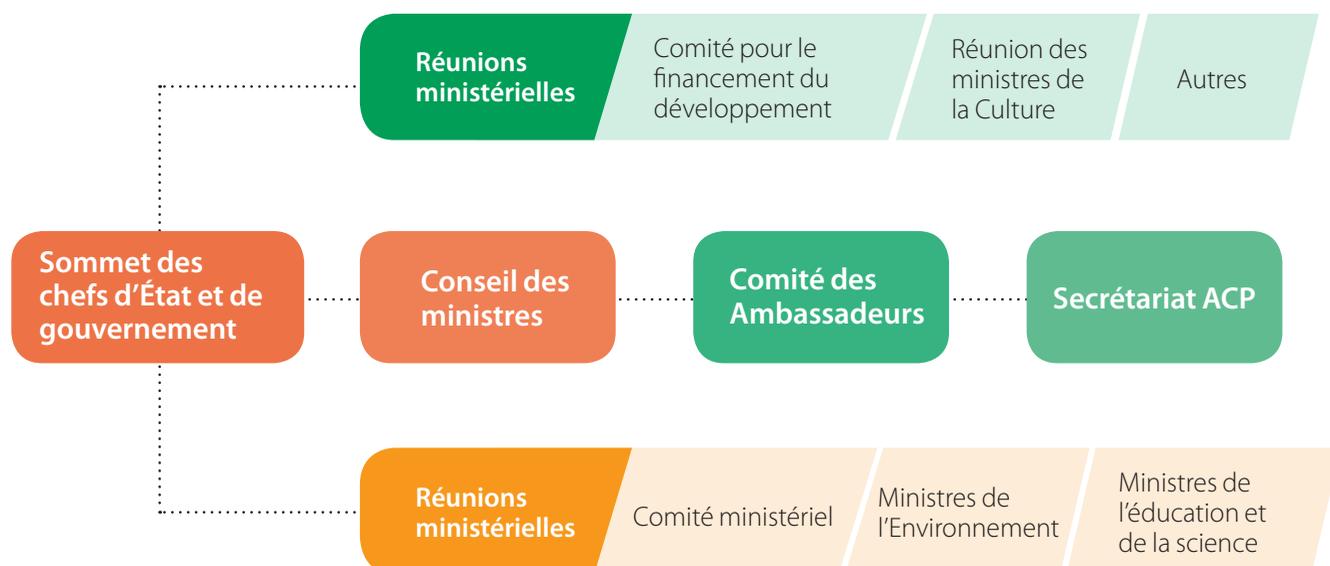
Le Conseil des ministres participe plus directement à l'élaboration des politiques. Il se réunit deux fois par an pour suivre la mise en œuvre des directives du Sommet ainsi que des dispositions pertinentes de l'Accord de partenariat ACP-UE (également connu sous le nom d'Accord de partenariat de Cotonou).

Le Conseil des ministres est soutenu par le Comité des ambassadeurs, composé d'un représentant de chaque État ACP, qui se réunit en plénière au moins une fois par mois à Bruxelles, au siège du Groupe ACP. En outre, l'Assemblée parlementaire ACP se réunit également plusieurs fois par an. Le Secrétariat ACP est l'organe technique qui dessert tous ces organes, avec un effectif d'environ 80 ressortissants ACP, y compris des experts et du personnel de soutien.

Huitième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Groupe des États ACP, Port Moresby, Papouasie-Nouvelle-Guinée, 2016.



## ORGANIGRAMME DU GROUPE DES ÉTATS ACP



Plus de 40 ans après sa création, le Groupe ACP est confronté au défi de se mouvoir dans un contexte international en constante évolution, où les défis du développement international restent nombreux, souvent changeants et où de nouveaux défis apparaissent. Des questions telles que le changement climatique menacent la survie de la planète et les moyens de subsistance des populations de tous les pays ACP, tandis que des crises politiques et sécuritaires complexes entravent le développement durable dans nombre d'entre eux. Malgré les progrès réalisés au cours des 15 dernières années, la pauvreté et les inégalités persistent, la moitié des 700 millions de personnes qui vivent encore dans l'extrême pauvreté résidant en Afrique.

Une partie de la réponse de la communauté internationale à ces évolutions est le redoublement des efforts visant à atteindre un ensemble ambitieux de 17 objectifs de développement durable (ODD), définis dans l'Agenda 2030 pour le développement durable. Parallèlement, le Groupe ACP cherche à renforcer sa place d'acteur efficace sur la scène internationale en vue d'éradiquer la pauvreté et de parvenir à un développement durable pour le milliard de personnes qui vivent dans les pays ACP.

L'avantage comparatif offert par le Groupe ACP dans le contexte de la coopération mondiale au développement réside dans le fait qu'il compte 79 États membres, qui sont divers mais se réunissent sur la base d'expériences partagées, d'intérêts communs et de structures de gouvernance efficaces, ainsi que sur la base de connaissances et de compétences acquises au cours de décennies de coopération avec l'Europe. Il convient donc de noter que le Groupe ACP est en mesure d'apporter des changements positifs et considérables via les mécanismes de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

Ce volume de la série « South-South in Action » traite de ce potentiel et ne vise pas seulement à contribuer au développement de la littérature abondante qui décrit les expériences et les bonnes pratiques dans la coopération Sud-Sud et triangulaire, mais aussi à jeter les bases d'un cadre plus structuré qui permettra au Groupe ACP d'exploiter le potentiel de ces modalités afin de favoriser le développement durable dans ses États membres.

### Introduction à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire

La coopération Sud-Sud peut être comprise comme « un vaste cadre de collaboration entre les pays du Sud dans les domaines politique, économique, social, culturel, environnemental et technique. Impliquant deux ou plusieurs pays en développement, elle peut s'établir sur une base bilatérale, régionale, intrarégionale ou interrégionale. Elle permet aux pays en développement de partager leurs connaissances, leurs compétences, leur expertise et leurs ressources pour atteindre leurs objectifs de développement grâce à des efforts concertés. L'évolution récente de la coopération Sud-Sud s'est traduite par un accroissement du volume des échanges et des flux d'investissements directs étrangers Sud-Sud et un renforcement des dynamiques d'intégration régionale, des transferts de technologies, du partage de solutions et d'expériences ainsi que d'autres formes d'échanges ».<sup>1</sup>

La coopération triangulaire « est une collaboration dans laquelle les pays donateurs traditionnels et les organisations multilatérales facilitent les initiatives Sud-Sud par la fourniture de mécanismes de financement, de programmes de formation et de

<sup>1</sup> UNOSSC, À propos de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Disponible à l'adresse : <https://www.unsouthsouth.org/a-propos-de/a-propos-de-la-cooperation-sud-sud-et-triangulaire/?lang=fr>



Travailler ensemble pour recueillir les fruits

gestion et de systèmes technologiques ainsi que d'autres formes de soutien ».<sup>2</sup>

Compte tenu de ces définitions, il est clair que la réalisation du développement durable va bien au-delà d'une simple coopération financière ou commerciale et englobe connaissances, des compétences et de la technologie entre les partenaires et les parties prenantes. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire peuvent transformer les politiques et les approches des pays en développement pour relever différents défis en apportant des solutions nationales efficaces et adaptées à la situation de chaque pays. Dans ce contexte, les pays ACP ont beaucoup à gagner en partageant leurs expériences et leur expertise pour faire face aux défis du développement auxquels ils sont confrontés qui, malgré différentes particularités, sont souvent très similaires. Néanmoins, ils devront acquérir les ressources financières et se doter des plateformes nécessaires pour faciliter ce partage des connaissances et des expériences.

<sup>2</sup> Ibid.

Malgré les progrès réalisés dans la coopération Sud-Sud, les partenaires de développement traditionnels - par exemple les pays développés du Nord - demeurent les principaux prestataires de soutien aux pays ACP et sont leurs principaux partenaires commerciaux. L'UE et ses États membres ont réaffirmé leur engagement à contribuer à hauteur de 0,7 % du revenu national brut (RNB) pour accélérer la réalisation des ODD. En conséquence, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ne doivent pas être considérées comme se substituant à la coopération Nord-Sud, mais plutôt comme la complétant.

Dans un souci de clarté, le présent rapport ne traite que de la coopération Sud-Sud dans la mesure où elle fait référence à la collaboration et à la coopération entre les 79 États membres du Groupe ACP, que ce soit sous forme d'assistance financière, de renforcement des capacités techniques ou de transfert et de partage des connaissances technologiques. Bien que la coopération avec d'autres pays non ACP du Sud

(tels que le Brésil et la Chine) ne soit pas couverte dans ce contexte, elle reste un domaine riche qui mérite un examen approfondi du point de vue des structures, des modalités et des meilleures pratiques. En outre, les études de cas de coopération triangulaire présentées dans cette publication proviennent principalement des divers programmes de développement financés par la Commission européenne et souvent mis en œuvre par d'autres organisations internationales telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ou la Banque mondiale dans les pays ACP. Souvent, ces programmes financés par l'extérieur impliquent une certaine forme d'échange ou de collaboration Sud-Sud entre deux ou plusieurs pays bénéficiaires, ce qui donne lieu à un cadre de coopération trilatérale ou triangulaire.

### Le Groupe ACP en tant que centre et facilitateur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire

Le Groupe ACP est en soi une manifestation de la coopération Sud-Sud du simple fait qu'il réunit 79 pays en développement du Sud pour participer

au dialogue et au débat et trouver des moyens de collaborer afin de promouvoir ensemble leurs intérêts communs. Par ailleurs, un certain nombre de facteurs confèrent au Groupe ACP une valeur ajoutée en tant que centre et facilitateur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

### Un passé et un avenir enracinés dans la solidarité Sud-Sud

Un an à peine avant la création officielle du Groupe ACP, un groupe uni de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique avait négocié avec succès un accord de coopération historique avec la Communauté économique européenne (connu sous le nom de Convention de Lomé de 1975), régissant les relations commerciales et la coopération au développement entre les deux blocs. La création du Groupe ACP est donc née de la prise de conscience commune que, pour obtenir le meilleur résultat possible pour chaque membre, les pays devaient parler d'une seule voix et négocier sans faille en tant que groupe, en particulier face à un bloc beaucoup plus puissant.





La charte fondatrice du Groupe ACP s'inscrit dans le prolongement d'un engagement en faveur de la solidarité, de relations plus étroites et d'aspirations communes. Parmi les principaux objectifs du Groupe, tels qu'ils sont énoncés dans l'Accord de Georgetown de 1975, figurent les suivants :

- promouvoir et renforcer la solidarité existante des États ACP et la compréhension entre les peuples et les gouvernements ACP ;
- contribuer à l'établissement de relations économiques, sociales et culturelles plus étroites entre les pays en développement via la coopération entre les États ACP dans différents domaines tels que le commerce, la science et la technologie, l'industrie, la recherche et les communications ;
- contribuer à la promotion d'une coopération régionale, interrégionale et intra-ACP efficace entre les États ACP et entre les pays en développement en général, et renforcer les organisations régionales auxquelles ils appartiennent.

Ces aspirations restent d'actualité 40 ans plus tard et avec 33 membres supplémentaires et constituent une base solide pour la coopération Sud-Sud entre les États Membres. En effet, la Déclaration de Sipopo (2012) du septième

Sommet des chefs d'État et de gouvernement ACP souligne que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire constituent les pierres angulaires de l'approche du Groupe ACP en matière de coopération internationale et appellent même à la création d'une « organisation de coopération économique Sud-Sud ». Le Président du septième Sommet, S.E. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la Guinée équatoriale, a ensuite présenté une proposition concrète pour la création d'un centre ACP pour la coopération Sud-Sud à Malabo, en Guinée équatoriale.

En ce qui concerne l'avenir du Groupe ACP au-delà de 2020, le document-cadre stratégique « Vers le Groupe ACP que nous souhaitons », approuvé par le Conseil des ministres ACP, décrit la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire comme d'autres mécanismes clés pour réaliser l'Agenda 2030 ainsi que la nécessité d'élaborer une stratégie qui favorise une véritable coopération entre les membres du Groupe ACP (Groupe ACP, p. 17). Le document demande également que ces modalités constituent une composante transversale des programmes et projets intra-ACP, cette proposition ayant été renforcée en termes pratiques au titre de l'Objectif stratégique 3 (promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire) du Plan de gestion stratégique 2017-2020 du Secrétariat ACP.



## Diversité interne

Il existe un niveau remarquable de diversité parmi les membres du Groupe ACP. Soixante-dix-neuf membres forment six groupements régionaux : Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, Afrique centrale, Afrique australe, Caraïbes et Pacifique. Parmi eux figurent 38 des 47 pays les moins avancés (PMA), 37 petits États insulaires en développement (PEID) et 15 pays en développement sans littoral (PDSL). Du point de vue du RNB par habitant, le Groupe ACP comprend 7 pays à revenu élevé, 27 pays à faible revenu et, entre les deux, 21 pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et 23 pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Ne sont pas inclus les États membres ACP de Niué et des Îles Cook, qui sont des États en libre association avec la Nouvelle-Zélande. Les cultures sont incroyablement riches, vastes et diversifiées, tout comme les différentes histoires et voies de développement des pays.

Ce qui pourrait être considéré comme une menace pour la cohésion représente également l'un des plus grands atouts du Groupe ACP. L'hétérogénéité des expériences et des capacités des États membres et des régions accroît les possibilités d'apprentissage et d'échange entre eux, y compris les solutions de développement qui peuvent être applicables ou transférables d'un pays ou d'une région à une autre.

Un exemple récent est la toute première Semaine agricole du Pacifique, organisée par le gouvernement de Vanuatu en octobre 2017, avec le soutien du Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE, la FAO et la Communauté du Pacifique. Cet événement, inspiré de la Semaine de l'agriculture des Caraïbes, lancé pour la première fois en 1999, visait à étudier des stratégies pour stimuler le secteur agroalimentaire. Non seulement le concept et le modèle ont été reproduits avec succès dans le Pacifique, mais l'événement a également souligné que les deux régions abritent la majorité des PEID du monde, qui sont confrontés à des défis similaires en ce qui concerne les impacts du changement climatique, les importations alimentaires élevées, les marchés intérieurs de petite taille et la dépendance à l'égard de l'exportation de quelques produits. Ces pays partagent également le potentiel de développement du secteur agroalimentaire.



## Capacité avérée d'influencer la politique mondiale en tant que groupe

Grâce à des structures bien définies et à des mécanismes opérationnels de dialogue et de recherche de consensus, le Groupe ACP est en mesure d'agir sur diverses questions d'intérêt commun, lorsqu'une action multilatérale à l'échelle du Groupe ACP ou à l'échelle mondiale peut apporter plus d'avantages qu'une approche individuelle. De plus en plus, le Groupe adopte des positions communes sur des questions mondiales d'intérêt commun telles que le changement climatique, la gouvernance des océans et le commerce multilatéral. En s'exprimant d'une seule voix, au travers de déclarations, de résolutions et de décisions prises aux plus hauts niveaux politiques, le Groupe ACP renforce et met en évidence les préoccupations communes de certains des pays les plus pauvres et les plus vulnérables du monde.

Un domaine dans lequel le Groupe ACP a exercé une influence manifeste est celui du système commercial multilatéral, grâce à la participation des missions de ses États membres, depuis le bureau ACP de Genève, aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le Groupe ACP insiste inlassablement pour que le développement soit au centre des négociations, soulignant la nécessité de respecter les principes de la négociation d'une seule voix, de la transparence, de la réciprocité partielle et du traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement. Le Groupe a réussi à mettre en lumière les besoins spécifiques de ses États membres ainsi que ceux des PMA, des petites économies vulnérables et des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires. Il a fait valoir qu'il fallait accorder toute l'attention voulue à ces besoins et aux solutions trouvées pour atténuer les vulnérabilités de ces États. Grâce à des propositions spécifiques, ciblées et thématiques, le Groupe ACP a contribué

de manière notable au cycle de négociations de Doha en cours et aux résultats des conférences ministérielles de l'OMC.

Comme promoteur et défenseur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, le Groupe ACP cherche non seulement à obtenir des résultats en faveur des États ACP et d'autres pays en développement, mais aussi à combler le fossé entre les membres dans les négociations et à établir des contacts avec les partenaires de la coopération. À cet égard, le Groupe ACP et l'UE, en tant que partenaires, se sont concertés sur des questions bilatérales et internationales.

Lors de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue à Bali en 2013, le Groupe ACP s'est mobilisé en faveur d'un programme de travail post-Bali et d'une décision ministérielle distincte sur la convention sur la facilitation des échanges, qui traite des dispositions relatives au traitement spécial et différencié des pays en développement et des PMA, notamment l'assistance et le soutien au renforcement des capacités à fournir pour aider ces pays à appliquer les dispositions de la convention. De même, lors de la dixième Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue à Nairobi (Kenya) en décembre 2015, le Groupe ACP a présenté des observations appelant à la poursuite des efforts pour faire avancer les questions restantes du Programme de Doha pour le développement, notamment l'agriculture, l'accès aux marchés non agricoles (AMNA), les services, le développement et les règles, les contributions versées. Celles-ci ont finalement été reprises dans la Déclaration finale de Nairobi.

## Une expérience de longue date et concrète comme acteur clé du développement

L'accord de partenariat ACP-Union européenne est un accord de coopération unique et global entre les pays européens et ACP qui facilite la coopération entre les deux blocs depuis plus de 40 ans. Depuis la signature de la Convention de Lomé de 1975, l'accord de partenariat a été renégocié et renouvelé à six reprises, débouchant en définitive sur l'Accord de partenariat ACP-UE (Accord de Cotonou), signé au Bénin en 2000 pour une période de 20 ans.

L'Accord de partenariat de Cotonou définit les paramètres du commerce international, de la coopération au développement et du dialogue politique entre l'UE et 78 États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Cuba étant le seul membre du Groupe à ne pas avoir signé l'accord originel en 2000). En ce qui concerne la coopération au développement, le Fonds européen de développement (FED) met à la disposition des pays ACP des niveaux importants de financement. Pour la période 2014-2020, par exemple, le FED met à disposition des pays ACP plus de 30,5 milliards d'euros pour la coopération au développement, à trois niveaux : national (par l'intermédiaire des gouvernements), régional (via les organisations régionales) et intra-ACP (en gestion conjointe avec le Secrétariat ACP).

Cet engagement structuré a permis de renforcer la capacité de négociation du Groupe ACP en tant que bloc à chaque cycle de conversations intenses visant à renouveler le partenariat ACP-Union européenne. Il a également nourri et affiné l'expertise du Secrétariat ACP pour négocier, élaborer et administrer des programmes internationaux de développement à grande échelle en partenariat avec l'UE et d'autres organismes de mise en œuvre.

Ces programmes intra-ACP comprennent d'importantes initiatives associant plusieurs pays, telles que le Programme participatif d'amélioration des bidonvilles, mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (30 millions d'euros pour 2016-2020), le Programme intra-ACP de l'Alliance mondiale contre le changement climatique (AMCC+), qui fait partie de l'initiative de l'UE pour la lutte contre le changement climatique (37 millions d'euros pour la période 2011-2016) et le Programme ACP-UE pour la prévention des risques liés aux catastrophes naturelles (NDRR), en vue de soutenir les activités de prévention des catastrophes dans les pays ACP. Ses activités sont financées par une subvention de l'Union européenne de 54,5 millions d'euros à un fonds fiduciaire à donateur unique géré par le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement (GFDRR), dirigé par la Banque mondiale. Certains de ces exemples sont détaillés dans le chapitre suivant.



IGAD Regional Training Workshop on disaster Risk Assessment, Monitoring and Early Warning at Sarova Whitesands Beach Resort, Mombasa, 14-17 February 2018

# Activités du Groupe ACP en faveur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire

Si le Groupe ACP a participé activement à la coopération Sud-Sud et à la coopération triangulaire au cours de ses quarante années d'existence, c'est au cours des dernières années qu'il a manifesté un intérêt concerté pour le renforcement de ses capacités et s'est imposé comme facilitateur et centre pour ces modalités, notamment en accueillant régulièrement de grandes conférences sur ce thème, en participant activement aux cadres internationaux qui favorisent la coopération Sud-Sud et triangulaire, en intégrant ces modalités aux programmes et activités du Secrétariat ACP, en étudiant des initiatives clés comme l'établissement du Centre ACP pour la coopération Sud-Sud, dans l'un de ses États membres: le centre a été officiellement institué en octobre 2018 à Malabo, en Guinée équatoriale.



Ministres de la Guinée équatoriale, ambassadeurs ACP à Bruxelles et membres du corps diplomatique à Malabo.



S.E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la Guinée équatoriale.



S.E. M. Daniel Evina Abeye, Ambassadeur du Cameroun, Représentant ACP, Président du groupe de travail.

## Participation du Groupe ACP aux forums internationaux

Le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (HLF-4), tenu à Busan (République de Corée) du 29 novembre au 1er décembre 2011 sous les auspices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE),

a représente une occasion historique d'examiner le contexte de la coopération au développement et le rôle de plus en plus important de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans ce domaine. La participation du Groupe ACP à ce forum a constitué une étape importante dans la manifestation de son intérêt pour le renforcement de son rôle.

Le HLF-4 s'est engagé à mettre en place huit « building blocks » de l'efficacité de la coopération au développement qui permettraient de faire avancer la mise en œuvre des mesures convenues lors de la réunion. Le Groupe ACP s'est joint à la composante de base de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec plusieurs autres organisations clés telles que l'UE, la Banque mondiale, le PNUD et la Banque islamique de développement et près de 20 pays, dont la Colombie, l'Allemagne, le Japon, le Mexique et la Zambie. En tant que membre fondateur, le Secrétariat ACP a accueilli, conjointement avec le gouvernement colombien, le lancement officiel et la réunion inaugurale des membres de ce Building Block à Bruxelles en mars 2012. Lors du lancement, trois grands domaines de travail ont été définis pour les membres, ainsi que des messages clés et des porte-drapeaux.

Outre la quatrième réunion du Forum de haut niveau, le Groupe ACP s'est efforcé d'accroître sa participation et sa visibilité sur les plateformes internationales pertinentes qui visent à promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, en particulier dans le contexte de l'Agenda 2030. Par exemple, le Groupe ACP et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ont organisé conjointement une manifestation parallèle thématique intitulée « Coopération Sud-Sud et triangulaire : solution innovante pour atteindre les Objectifs du Développement durable (ODD) » à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio + 20) en juin 2012, à laquelle ont participé des représentants de nombreux pays ACP. De même, lors du sommet des Nations Unies en vue de l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 à New York en septembre 2015, S.E. Dr. Patrick Gomes, Secrétaire général du Groupe ACP, a annoncé que la réalisation des ODD donnerait effet à la « coordination de la coopération Sud-Sud et triangulaire par le Groupe ACP, agissant comme facilitateur et centre ».



Troisième symposium ACP sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire intitulé « Développement rural intégré : Renforcement des capacités des femmes et des jeunes à travers l'emploi et l'entrepreneuriat », les 11-12 février 2016.

Le Groupe ACP a également joué un rôle dynamique lors de diverses manifestations et tables rondes à l'occasion de l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud (GSSD), organisée à Dubaï en 2016 sous l'égide de l'UNOSSC, et s'engage à poursuivre sa participation aux manifestations futures.

### **Symposiums ACP sur la coopération Sud-Sud et triangulaire**

En plus d'être visible dans les discussions internationales, le Secrétariat ACP organise sa propre série de symposiums sur la coopération Sud-Sud et triangulaire à Bruxelles. Le premier symposium ACP sur ce thème a été organisé conjointement par le Groupe ACP et l'OIF en janvier 2011 et était intitulé « Symposium ACP-OIF sur le renforcement de la coopération Sud-Sud : défis et opportunités pour le Groupe ACP ». Les participants ont reconnu que la coopération Sud-Sud constituait une réalité tangible en créant de nouveaux espaces de coopération pour le développement et ont souligné la nécessité d'approfondir la réflexion sur son efficacité et sa complémentarité avec la coopération Nord-Sud.

Le deuxième symposium ACP s'est tenu en mars 2014 à la suite d'autres engagements importants pris par le Groupe ACP, tels que l'organisation conjointe du lancement du Building Block de la coopération Sud-Sud et triangulaire en 2012 et l'organisation de la réunion ministérielle des ordonnateurs nationaux et régionaux du FED dans les pays ACP en 2013, au cours de laquelle la coopération Sud-Sud et triangulaire a constitué un thème de discussion clé. Sur le thème « Approche stratégique du Groupe ACP en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire », les discussions du deuxième symposium ont principalement porté sur les recherches de Carine Nsoudou (2014a, 2014b), qui a examiné le rôle potentiel du Groupe ACP en tant que facilitateur et centre de la coopération Sud-

Sud et triangulaire, et a inclus une compilation des études de cas dans les États ACP.

Le troisième symposium ACP, tenu en février 2016, a été organisé conjointement avec la FAO et l'OIF sur le thème « Développement rural intégré : Renforcement des capacités des femmes et des jeunes à travers l'emploi et l'entrepreneuriat ». L'événement comportait des présentations de cas concrets dans l'ensemble des pays ACP et a débouché sur une proposition de programme d'échange de connaissances Sud-Sud pour les pays ACP.

### **Études sur la coopération Sud-Sud et triangulaire intra-ACP**

Une étude commandée par le Groupe ACP et intitulée « Coopération Sud-Sud et triangulaire intra-ACP » a analysé le rôle potentiel du Groupe ACP dans la coopération Sud-Sud et triangulaire et la manière dont les États membres ACP pourraient participer activement et de manière productive aux différentes modalités. Dans le cadre de l'étude, un exercice de cartographie a été réalisé pour documenter 128 exemples de projets de coopération Sud-Sud entre États ACP, dont plusieurs ont été présentés comme études de cas. Des éléments de cette recherche ont été présentés lors du deuxième symposium au siège du Groupe ACP.

L'étude a suggéré qu'il existait une demande et un potentiel importants pour que le Groupe ACP devienne un « référentiel et un facilitateur de connaissances » dans le domaine de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. En tant qu'agent de facilitation, le rôle proposé pour le Groupe ACP serait d'identifier de manière proactive les possibilités offertes aux donateurs du Comité d'aide au développement (CAD), aux pays pivots et aux pays bénéficiaires de relier l'offre et la demande via un mécanisme d'intermédiation

et d'aider les acteurs à élaborer des stratégies triangulaires. L'étude recommande également que l'enveloppe de coopération intra-ACP du FED soit utilisée pour financer des programmes triangulaires, ce qui pourrait contribuer à combler le fossé entre la coopération Nord-Sud et Sud-Sud.

La même année, une autre étude financée par la Commission européenne, intitulée « Study on the prospect of an all-ACP development cooperation policy » [Étude sur les perspectives d'une politique de coopération au développement tous-ACP (Kaeppeler et Jones, 2014), a été présentée aux ambassadeurs ACP à Bruxelles. Le concept de « coopération au développement tous-ACP » fait référence à la coopération transrégionale et/ou intercontinentale au sein du Groupe ACP visant à promouvoir les relations et les échanges existants entre les membres, lorsque les pays ACP participent effectivement à l'offre de coopération au développement aux autres pays ACP. Cette étude



a révélé que toute la politique de coopération au développement ACP était à l'époque mise en œuvre principalement dans le cadre des fonds intra-ACP du FED. Elle a recommandé que le Groupe ACP s'engage à formuler une véritable politique de coopération au développement tous-ACP, essentiellement une forme de coopération Sud-Sud, et à assumer rapidement la direction du processus. Une diversification des possibilités de financement au-delà des fonds de l'UE a été fortement encouragée, ainsi que le renforcement et l'adaptation des capacités et de la structure institutionnelles du Groupe ACP.

Ces deux études ont contribué aux éléments décrits dans le rapport du Groupe de travail des ambassadeurs sur les perspectives d'avenir du Groupe ACP (2014), qui a été approuvé par le Conseil des ministres ACP. Ce rapport reste une base importante pour les discussions sur l'orientation future du Groupe ACP comme organisation après 2020.

### **Principaux partenariats pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire**

Le Groupe ACP poursuit ses efforts pour définir et établir des relations productives avec des organisations et des pays aux vues similaires qui soutiennent la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. L'un des faits marquants récents est l'accord conclu avec le Conseil de sécurité de l'ONU en 2016 en vue de lancer des initiatives conjointes concrètes. Les principaux domaines de coopération sont notamment les suivants : promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire entre leurs groupes d'intérêt mutuels ainsi qu'avec d'autres pays en développement, afin de soutenir l'intégration intrarégionale et régionale, renforcer les partenariats institutionnels pour intensifier le partage des connaissances, faire connaître et intensifier les

solutions de développement et les transferts de technologie et apporter un soutien aux groupes d'intérêt en vue de la réalisation des ODD.

De même, le Groupe ACP et la FAO ont signé un protocole d'accord en 2015 en vue de renforcer la coopération afin de mieux faire face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, à la faim, à la gestion des ressources naturelles et au changement climatique dans les pays ACP. Le protocole d'accord prévoit également des mesures visant à faciliter un programme de coopération Sud-Sud du Groupe ACP pour la sécurité alimentaire et l'agriculture, y compris le partage des technologies, l'échange de connaissances et le dialogue politique entre les pays tropicaux.

Le Groupe ACP a également signé un protocole d'accord historique avec le gouvernement brésilien en 2011, qui prévoit une communication régulière pour l'échange d'informations sur les programmes, projets et activités. En application du protocole d'accord, les membres du Groupe ACP ont la possibilité de soumettre des propositions d'activités au gouvernement brésilien par l'intermédiaire du Secrétariat ACP.





## Chapitre II

Coopération Sud-Sud et coopération  
triangulaire en action

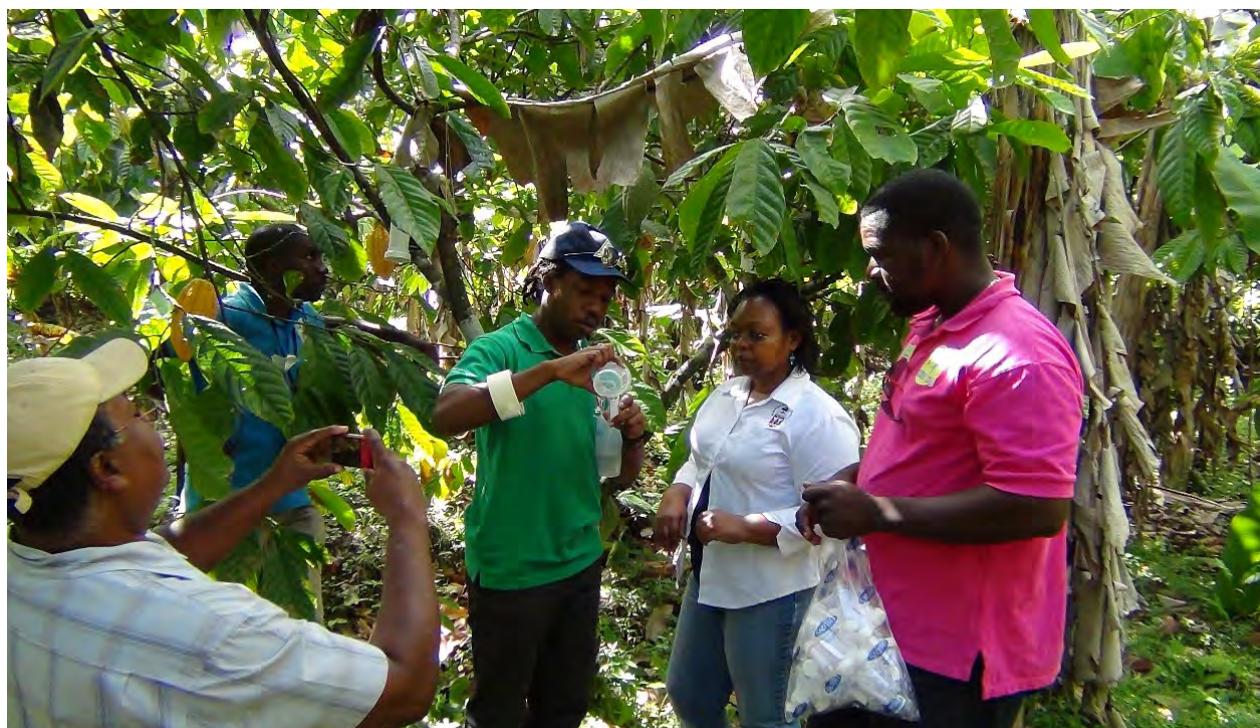
## Le partenariat entre le Groupe ACP et l'Union européenne comme moteur de l'action Sud-Sud et triangulaire

L'accord de partenariat ACP-UE constitue un cadre unique qui définit les paramètres du commerce, de la coopération au développement et du dialogue politique entre l'UE et les membres du Groupe ACP. Dans le cadre du pilier de la coopération au développement, d'importants niveaux de financement sont mis à la disposition des pays ACP par l'intermédiaire du FED, qui en est à son onzième cycle. Pour la période 2014-2020, le FED met à disposition des pays ACP plus de 30,5 milliards d'euros pour la coopération au développement, à trois niveaux : national, régional et intra-ACP.

C'est au niveau intra-ACP que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont les plus évidentes et que le Secrétariat ACP effectue son travail. Alors que les programmes intra-ACP du FED ne fonctionnent pas dans le sens traditionnel du terme « triangulaire », selon lequel un pays donateur extérieur fournit les moyens financiers

à un pays « pivot » (un pays en développement en mesure de fournir une expertise, une assistance en nature, etc.) afin de soutenir le pays bénéficiaire, le principe selon lequel l'UE est le partenaire contribuant à la collaboration Sud-Sud entre les pays ACP restant à la base de cette coopération.

La coopération intra-ACP, d'un montant de 3,5 milliards d'euros au titre du onzième cycle du FED, finance des programmes et des projets couvrant plusieurs pays et régions du Groupe ACP et travaille de manière complémentaire et subsidiaire avec les instruments nationaux et régionaux du FED. Pour donner une idée de la portée, le 10e FED, couvrant la période comprise entre 2008 et 2013, a financé plus de 80 programmes à l'échelle du Groupe ACP, dans le cadre desquels des centaines de projets de moindre envergure ont été mis en œuvre. Le FED continue d'être reconnu comme un instrument de développement ACP-Union européenne hautement pertinent et efficace,





soumis à des examens externes indépendants qui mettent en évidence son succès en ce qui concerne le niveau élevé d'engagement et de décaissement des fonds alloués.

L'enveloppe intra-ACP est gérée conjointement par le Secrétariat ACP et la Commission européenne, et la stratégie de programmation, y compris les domaines prioritaires de développement à traiter, est élaborée dans le cadre d'un exercice conjoint et approuvée au plan politique par la Commission européenne et le Comité des Ambassadeurs ACP, agissant au nom du Conseil des ministres ACP. La mise en œuvre se fait généralement en partenariat avec d'autres organisations internationales, telles que le PNUD ou la Banque mondiale, ou par l'intermédiaire d'unités de gestion de programme, et fait l'objet d'un suivi de la part de comités directeurs composés de tous les principaux partenaires concernés.

Les programmes intra-ACP renforcent la coopération Sud-Sud parce qu'ils bénéficient à un grand nombre de pays en développement du Sud dans les mêmes domaines prioritaires et qu'ils sont également élaborés et supervisés par des organes et des structures établis conjointement par les pays ACP. De nombreux programmes sont déjà

en mesure d'offrir des méthodes et des approches utiles et efficaces de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, qui peuvent être encouragées, développées ou utilisées comme modèles pour les programmes futurs. Les études de cas présentées dans la section suivante sont des exemples tirés de ces programmes.

Ces modalités de coopération au développement sont encore renforcées par l'engagement explicite renouvelé du Secrétariat ACP à promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire par le biais de ses programmes, comme le prévoit son Plan de gestion stratégique 2017-2020. Dans le document du Plan, qui résume les efforts déployés pour soutenir les aspirations du Groupe ACP à devenir un « acteur mondial plus efficace », l'avancement de ces modalités est souligné comme l'une des sept grandes priorités stratégiques du Secrétariat ACP. Cela implique d'intégrer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans tous les projets et programmes intra-ACP et de veiller à ce qu'elles constituent un élément central dans la conception des projets futurs.

## Études de cas : Programmes intra-ACP

### Renforcement des capacités commerciales : Le programme Hub and Spokes

L'une des principales préoccupations du Groupe ACP est l'intégration efficace des pays membres dans le système commercial mondial comme moyen de stimuler leurs économies et de contribuer à l'éradication de la pauvreté et à la promotion du développement économique durable. Le programme Hub and Spokes est une initiative novatrice d'aide au commerce qui contribue à renforcer les capacités commerciales des pays en développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique en améliorant la capacité des gouvernements nationaux et des organisations régionales à élaborer des politiques commerciales efficaces et à mieux négocier et appliquer les accords internationaux.

Hub and Spokes est un programme conjoint du Secrétariat du Groupe ACP, de l'UE, du

Commonwealth et de l'OIF, l'UE étant le principal bailleur de fonds. L'élément central du programme réside dans la coopération Sud-Sud, enrichie non seulement par la promotion active de l'intégration régionale dans la formulation et la mise en œuvre des politiques, mais aussi par le déploiement d'un réseau d'experts commerciaux d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, afin de fournir une expertise, des conseils et une formation dans les autres pays ACP. Ces experts sont soit des conseillers commerciaux nationaux (appelés « Spokes »), qui renforcent les capacités des ministères gouvernementaux, soit des conseillers commerciaux régionaux (les « Hubs »), qui fournissent une assistance technique similaire aux principales organisations régionales et nationales.

La première phase du programme Hub and Spokes s'est déroulée de 2004 à 2012. Au cours de cette période, le Commonwealth a déployé 60 experts et l'OIF 26 experts dans les régions ACP. Le



budget de la première phase s'élevait à 29 millions d'euros, dont 21,4 millions d'euros ont été fournis par l'Union européenne, 5 millions d'euros par le Commonwealth et 2,6 millions d'euros par l'OIF.

Pour la deuxième phase (Hub and Spokes II), 12 millions d'euros ont été obtenus de l'enveloppe intra-ACP du 10e Fonds européen de développement. Le Commonwealth et l'OIF sont les donateurs conjoints et les organismes de mise en œuvre, contribuant à hauteur de 2,5 millions d'euros et de 1,2 million d'euros, respectivement. Un montant supplémentaire de 5 millions d'euros de l'Union européenne a été engagé en 2017, prolongeant ainsi la deuxième phase jusqu'en 2019. Le Secrétariat du Groupe ACP est le partenaire mondial et le facilitateur de cet important programme.

## Approche

Plus de 70 pays en développement du Groupe ACP sont éligibles à l'aide du programme Hub and Spokes. Le réseau de conseillers dans les régions ACP comprend 11 conseillers commerciaux régionaux basés dans les principales organisations régionales des régions ACP et 36 conseillers au sein des principales organisations régionales et des ministères nationaux chargés du commerce. Le Commonwealth met en œuvre le programme en Afrique orientale et australe, dans les Caraïbes et dans le Pacifique et gère un réseau de sept Hubs et de 22 Spokes. L'OIF met en œuvre le programme en Afrique centrale et occidentale et a détaché quatre conseillers régionaux et 14 conseillers nationaux.

## Impact et résultats

L'examen du programme et les réactions des bénéficiaires ont prouvé l'utilité de l'approche Hub and Spokes pour renforcer les capacités des pays pauvres et vulnérables en matière de commerce. Après l'achèvement de la phase I, plus

de 34 000 parties prenantes, issues de parlements, d'organisations universitaires, d'organisations de la société civile et d'associations professionnelles, ont été formées et sensibilisées aux questions de politique commerciale, tandis qu'un volume important de contributions précieuses aux négociations commerciales ont été apportées, ainsi que des contributions à la mise en œuvre des accords commerciaux et aux efforts nationaux visant à réformer les régimes réglementaires, tels que l'administration des droits de propriété intellectuelle.

Des contributions importantes ont été apportées à l'élaboration de politiques commerciales nationales au Botswana, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Malawi, en Micronésie, au Rwanda, à Saint-Vincent-et-les Grenadines, au Samoa, en Sierra Leone et à Trinité et Tobago. En outre, des examens conjoints des politiques commerciales ont été préparés et présentés à l'OMC par des pays comme le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo et le Gabon.

Les pays qui ont bénéficié du programme ont pu partager leurs expériences avec d'autres États





ACP, contribuant ainsi aux échanges Sud-Sud de connaissances et d'informations. L'expertise des experts commerciaux s'enrichit à chaque déploiement et complète les connaissances établies sur les réalités ACP.

La phase II du programme Hub and Spokes a déjà réalisé des progrès importants. Rien qu'en 2016, on estime que les conseillers commerciaux ont aidé plus de 5 000 parties prenantes nationales et régionales et contribué à l'élaboration d'une série de politiques commerciales, par exemple en mettant en œuvre la toute première politique commerciale nationale des Fidji et en aidant le pays à devenir un centre commercial et d'investissement du Pacifique. A la fin du programme, les résultats suivants devraient être atteints :

- formation des principales parties prenantes des secteurs public, privé et de la société civile aux questions de politique commerciale ;
- élaboration de politiques commerciales efficaces et négociation et mise en œuvre fructueuses des accords commerciaux internationaux pertinents ;
- création et renforcement de réseaux commerciaux consultatifs nationaux et régionaux ;
- renforcement de la collaboration avec les partenaires donateurs afin de tirer le meilleur parti possible des possibilités offertes par l'aide au commerce ;
- promotion des communications intra-ACP (Sud-Sud) sur le développement du commerce.

*« Les programmes de renforcement des capacités sont essentiels à la réalisation des objectifs de la politique commerciale - améliorer la compréhension qu'ont les responsables fidjiens des questions de politique commerciale, du droit commercial international, de la concurrence, de la protection des consommateurs, des questions de développement économique et du fonctionnement du commerce multilatéral. Cela a amélioré l'efficacité de leur travail. »* – **Hillary Kumwenda, conseillère nationale pour le commerce de Hub and Spokes, a été détachée auprès du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme des Fidji.**

*« C'est la toute première fois de ma vie que j'ai suivi une formation d'agent au Bureau du bien-être des consommateurs du ministère. Cette formation m'a ouvert les yeux sur les connaissances et les compétences dont j'ai besoin pour servir de médiateur entre les propriétaires d'entreprise et les clients en cas de différends commerciaux. Je sais que ma façon d'aborder mon travail sera très différente de celle d'aujourd'hui. »* – **Lisema Keketsi, responsable du bien-être des consommateurs au ministère du Commerce et de l'Industrie du Lesotho, qui a participé à la formation Hub and Spokes au Lesotho.**

## **Recherche et innovation agricoles : Programme ACP de recherche sucrière**

Le développement des filières de produits de base et des filières agricoles contribue à l'éradication de

la pauvreté et à la promotion du développement durable dans les pays ACP, ce qui permet d'accroître les recettes, de créer des emplois et de renforcer les capacités tout en assurant la sécurité alimentaire. Le sucre, produit par 38 pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et des îles du Pacifique, est un produit de base essentiel pour les pays ACP.

Depuis 2006, l'UE a poursuivi la réforme de son régime sucrier et a finalement renoncé au protocole sur le sucre avec effet à partir de 2009, accordant l'accès en franchise de droits et sans contingent à un groupe plus large de pays. Depuis 2009, l'UE a accordé un accès supplémentaire dans le cadre de nouveaux accords de libre-échange et, en octobre 2017, elle a achevé sa réforme en supprimant les quotas nationaux et donc toute restriction sur la quantité de sucre produit localement qui peut être vendue dans l'UE.

La réforme de l'UE a eu une incidence considérable sur les producteurs ACP, ce qui s'est traduit par une baisse d'un montant estimatif de 430 millions d'euros de recettes globales pour les pays ACP. Dans ce contexte, l'ensemble de l'industrie est menacée et nécessite des investissements importants et à long terme pour retrouver sa compétitivité. Cela s'accompagnera de changements radicaux dans la gestion de l'industrie sucrière ACP grâce au contrôle des coûts de production et à l'amélioration de l'efficacité et des performances.

Le programme ACP de recherche sucrière a été conçu pour renforcer la capacité des industries sucrières des pays ACP à effectuer la transition vers un marché du sucre déréglementé et à tirer parti des possibilités qui s'offrent à elles. Un montant total de 13 millions d'euros, financé sur l'enveloppe intra-ACP du cycle du neuvième FED, a été engagé pour la mise en œuvre de 13 projets de recherche ainsi que pour le fonctionnement d'une unité de gestion de programme. Ce montant comprenait également 800 000 euros pour un « fonds

concurrentiel », destiné à soutenir les installations de canne à sucre dans leur recherche de fonds supplémentaires. Le programme a non seulement permis de produire de nouvelles connaissances et des méthodes novatrices permettant d'identifier et de sélectionner rapidement les variétés améliorées et d'améliorer la transformation de la canne à sucre, mais il a également facilité le transfert Sud-Sud de ces connaissances et compétences par le biais de diverses plateformes de mise en réseau et de partage des connaissances.

### Approche

Le programme se concentre sur le renforcement de la recherche et de l'innovation ainsi que sur le partage des connaissances et des informations entre les pays ACP producteurs de sucre, y compris les centres de recherche et les usines partenaires. Un soutien est fourni à cinq établissements de recherche pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs et encourager la mise en réseau des établissements de recherche des pays ACP, afin de renforcer leurs capacités, d'accroître la communication et d'améliorer le partage des informations et des résultats. Il s'agit notamment d'établissements de recherche au sein de l'Autorité de l'industrie sucrière en Jamaïque (SIA-SIRI), de la Central Sugar Cane Breeding Station à la Barbade, aux Antilles (WICSBS), de la Swaziland Sugar Association Technical Services (TSSA), de l'Institut de recherches de l'industrie sucrière de Maurice (MSIRI) et du Sugar Research Institute des Fidji (SRIF).

Le programme aborde un certain nombre de défis technologiques clairement identifiés qui entravent les performances du secteur de la canne à sucre. Les 13 projets de recherche et d'innovation s'articulent autour de trois thèmes principaux :

- la livraison de nouvelles variétés de canne à sucre mieux adaptées aux besoins futurs de l'industrie sucrière ACP ;
- la mise en œuvre d'innovations technologiques

visant à réduire les coûts de production tout en limitant les impacts négatifs sur l'environnement ; et

- la prestation de solutions et de services technologiques visant à réduire les pertes de sucre et à accroître les recettes provenant des procédés et des sous-produits de la canne à sucre en favorisant l'efficacité et la valeur ajoutée.

### Impact et résultats

Le programme a permis de doter les producteurs de sucre de meilleures connaissances techniques pour améliorer la capacité de production, réduire les coûts et diversifier les produits et de faciliter le partage et l'échange Sud-Sud d'expertise scientifique et d'informations techniques. Les résultats de la recherche ont été largement diffusés parmi les organisations ACP de recherche sur la canne à sucre et les acteurs de l'industrie par le biais de formations, d'ateliers, de visites sur le terrain, de présentations faites lors de conférences internationales pertinentes et d'échanges électroniques via un site internet commun. Cela a favorisé une plus grande collaboration, un soutien au renforcement des capacités et la possibilité d'étendre et de reproduire des modèles réussis.

On peut voir des exemples de cette collaboration dans un projet mené par le MSIRI à Maurice en partenariat avec 26 sucreries au Burkina Faso, au Burundi, au Cameroun, aux Fidji, à Madagascar, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda et en Zambie. L'objectif était d'améliorer l'efficacité énergétique dans la transformation de la canne à sucre et comprenait l'évaluation des besoins en énergie et en formation dans 12 pays ACP, le partage des bonnes pratiques réalisées à Maurice et la création d'un environnement propice à la poursuite de la coopération et du partage des connaissances. Des techniciens des différents pays partenaires ont suivi une formation et effectué des visites à Maurice, et des logiciels d'efficacité

énergétique ont été mis au point avec succès et partagés entre les industries participantes pour améliorer la gestion de l'énergie.

Un autre projet mené par le MSIRI et visant à diversifier et à élargir la base de revenus du secteur du sucre a généré une technologie de production de bio-plastique utilisant de la biomasse de canne à sucre inutilisée ou bon marché. Les conclusions ont été présentées lors de diverses conférences internationales, où le projet a reçu des réactions positives en raison de son originalité. Des mesures ont été prises pour collaborer avec l'Université de technologie du Queensland, en Australie, afin d'explorer plus avant cette technologie et de la rendre disponible pour que tous les pays ACP puissent en bénéficier.

Enfin, l'utilisation du service de messages courts (SMS) a permis aux agriculteurs du Swaziland de recevoir des informations importantes concernant la programmation de l'irrigation. Un taux d'adoption élevé a été atteint, avec environ 85 % des producteurs participants qui utilisent maintenant les calendriers d'irrigation. Les résultats sur trois ans comprennent une réduction de 9 à 12 % de la consommation d'eau et d'électricité parallèlement à une augmentation de 7 % du nombre de tonnes de sucre produites par hectare. Cette technologie a été mise à la disposition de tous les pays ACP producteurs de sucre.

Le Programme ACP de recherche sucrière (PRS) vise à accroître la compétitivité de l'industrie de la canne à sucre dans les États ACP. Grâce à ce programme, les chercheurs et les techniciens ont accru leurs connaissances et affiné leurs compétences. Parallèlement, les institutions ont développé des compétences dans la gestion du financement externe ; elles ont acquis de l'expérience dans la commercialisation des résultats, le dépôt de brevets et l'examen des questions de propriété intellectuelle ; elles ont construit des infrastructures modernes et ont

acquis les compétences nécessaires à leur exploitation. La clé du succès du programme réside dans la création d'un réseau entre les pays participants, qui facilite la coopération Sud-Sud par la collaboration à des projets communs et l'échange dynamique d'informations, d'expertise et de technologies en vue de promouvoir la croissance et le développement durable.

*« Le Programme ACP de recherche sucrière offre une plateforme d'information et de communication pour encourager le partage des connaissances entre les pays bénéficiaires. Elle leur a permis de développer un réseau d'échange spécialisé et de promouvoir la diffusion d'informations, ce qui est conforme à la politique de l'UE visant à promouvoir la coopération internationale en matière de recherche et d'innovation. En outre, elle encourage l'échange des meilleures pratiques en matière de gouvernance et de gestion des programmes et des projets de recherche et d'innovation dans toute la région. » – S.E. Mme Marjaana Sall, Ambassadrice et Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de la République de Maurice*

*« Compte tenu du faible prix actuel du sucre sur le marché mondial, ce qui sera également le cas dans les années à venir, et de la fin des prix préférentiels dans la Communauté européenne en septembre 2017, il est impératif que les industries à l'intérieur et même à l'extérieur des États ACP deviennent plus efficaces et se diversifient, tant sur les marchés de niche que sur les grands marchés. Les résultats de l'ASRP-ACP augmenteront certainement l'avantage compétitif des industries de la canne à sucre des États ACP » – Jean-Claude Autrey, Secrétaire général de la Société internationale des techniciens de la canne à sucre (ISSCT) au nom du Groupe consultatif scientifique ACP - ACP-SRP*

## Le développement durable via des réseaux de partage des connaissances : le Programme EDULINK

La recherche, la science et l'enseignement supérieur, ainsi qu'un enseignement de qualité supérieure, sont des catalyseurs indispensables pour stimuler la croissance et l'innovation, transformer les moyens d'existence et le niveau de vie, et élargir les horizons en ce qui concerne les solutions aux défis persistants du développement. Le Programme ACP-UE pour l'enseignement supérieur (EDULINK) est axé sur le renforcement de l'excellence dans les centres et établissements d'enseignement supérieur des régions ACP, par le biais de partenariats dynamiques et constructifs et de réseaux institutionnels avec les principales universités des pays européens ainsi que des pays ACP.

Le programme a débuté en 2006 (EDULINK I) avec le lancement de trois appels à propositions financés au titre du cycle du neuvième FED, pour un budget total de 30 millions d'euros. Les trois appels ont financé 66 projets de subventions impliquant 210 établissements d'enseignement supérieur de 51 pays ACP. La deuxième phase (EDULINK II) a débuté avec le lancement d'un nouvel appel à propositions en 2012, qui a donné lieu à 47 projets d'un montant total de 22,5 millions d'euros provenant à la fois du dixième cycle du FED et du budget de l'Union. Centrés sur deux thèmes, « agriculture et sécurité alimentaire » et « accès à l'énergie et efficacité énergétique », ces projets comprennent la participation de 101 établissements d'enseignement supérieur de 43 États ACP ainsi que 50 établissements de 13 pays de l'Union européenne.

### Approche

Les programmes EDULINK visent à améliorer l'efficacité, la gestion et la visibilité des établissements d'enseignement supérieur du



Formation à l'apprentissage en ligne, Université Makerere.

Le Groupe ACP vise à accroître leur compétitivité dans l'environnement mondial. En renforçant les capacités institutionnelles des établissements universitaires ACP, en améliorant les programmes d'études et en favorisant les échanges, EDULINK contribue à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur et à le rendre plus adapté aux besoins des pays ACP.

Le programme vise à atteindre cet objectif par la création ou la consolidation de partenariats dans lesquels la participation de différentes organisations des États ACP et de l'Union européenne conduit au transfert de savoir-faire et au renforcement des capacités en faveur des institutions ACP participantes.

### Impact et résultats

Ces projets ont donné lieu à un large éventail de résultats académiques, à la délivrance de diplômes de l'enseignement de type court et long, à l'élaboration et à la diffusion de plusieurs centaines de publications, à l'offre de formations à des milliers d'étudiants et d'enseignants des institutions ACP participantes. EDULINK a joué un rôle déterminant dans l'engagement

d'un large éventail d'organisations dans les pays ACP et de l'UE, en donnant accès à des réseaux internationaux dans des domaines socio-économiques importants pour créer des sociétés durables et équitables fondées sur les connaissances. En conséquence directe, certains établissements d'enseignement supérieur ACP soutenus par EDULINK sont reconnus comme des centres d'excellence régionaux, offrant des pratiques et des résultats d'apprentissage avancés aux étudiants et au personnel universitaire et technique.

Étant donné que plusieurs pays participent souvent à chaque projet, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire entre eux sont presque une évidence. Par exemple, le projet « LifeLong Learning for Energy Security, Access and Efficiency in African and Pacific SIDS » [Apprentissage tout au long de la vie pour la sécurité énergétique, l'accès à l'énergie et l'efficacité énergétique dans les PEID d'Afrique et du Pacifique] (L<sup>3</sup>EAP) relie l'Université de Maurice et l'Université du Pacifique Sud basée aux Fidji afin de renforcer les capacités des institutions de fournir les compétences et la formation de haut niveau requises pour le marché du travail dans le secteur énergétique. Cela comprend l'élaboration d'un module d'enseignement transnational ainsi que des séminaires de renforcement des capacités pour le personnel enseignant.





Un autre exemple est le projet « Strengthening Capacity for Food Science and Technology Teaching, Learning and Research to Add Value to Indigenous Foods for Food Security in Africa and the Caribbean » [Renforcement des capacités pour l'enseignement, l'apprentissage et la recherche en science et technologie alimentaires afin d'ajouter de la valeur aux aliments autochtones pour la sécurité alimentaire en Afrique et dans les Caraïbes] (FSTinAC), qui soutient la recherche et l'enseignement sur l'utilisation durable, les technologies après récolte et la valeur ajoutée des cultures et espèces autochtones sous-utilisées, ce qui est important pour les moyens de subsistance des populations locales en Afrique australe et occidentale et dans la région des Caraïbes.

Le projet implique une collaboration Sud-Sud entre les établissements d'enseignement supérieur du Botswana, du Ghana et de Trinité et Tobago et une coopération Nord-Sud avec l'Université de Maribor en Slovénie, qui possède une expertise reconnue dans la valeur ajoutée et les bienfaits des aliments sur la santé.

Ces exemples, ainsi que de nombreux cas de coopération Sud-Sud entre établissements d'enseignement supérieur des régions d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, sont soutenus par un financement du FED d'environ 500 000 euros par projet et durent plusieurs années pour assurer une plus grande durabilité et un meilleur impact.

### « Pas d'avenir sans culture » : Programme ACP Cultures Plus

La culture fait partie intégrante de la stratégie de coopération entre les pays ACP et l'Union européenne. Depuis 2007, le Groupe ACP et l'Union européenne soutiennent le secteur culturel ACP dans le cadre de trois programmes : ACP Films, ACP Cultures et ACP Cultures+. Ces programmes sont mis en œuvre par le Secrétariat ACP et financés par les fonds intra-ACP des neuvième et dixième cycles du FED.

Le programme ACP Cultures+ s'est vu allouer un budget de 30 millions d'euros pour la période 2012-2017. Il a apporté son soutien à l'ensemble du secteur (cinéma/audiovisuel et autres industries culturelles) et couvrait tous les maillons de la chaîne de valeur, par exemple la production, la distribution et la formation. À la suite de deux appels à propositions en 2011 et 2012, 55 projets ont été soutenus pour un montant total de 23,3 millions d'euros.

Le programme vise à contribuer à la lutte contre la pauvreté par le développement et la consolidation d'industries culturelles viables et durables dans les pays ACP en renforçant leur contribution au développement social et économique, ainsi qu'à la préservation de la diversité culturelle. Plus précisément, il vise à renforcer la création et la production de biens et services culturels dans les



États ACP en soutenant les réseaux de distribution intégrés, à améliorer l'accès aux marchés locaux, régionaux, intra-ACP, européens et internationaux des biens et services culturels des États ACP, à renforcer les capacités des professionnels du secteur culturel des États ACP et à améliorer le cadre réglementaire du secteur culturel dans ces États.

Le programme ACPCulture+ sera suivi d'un nouveau programme de soutien d'un montant de 40 millions d'euros dans le cadre du onzième cycle du FED, qui sera lancé en 2018 et visera à augmenter les recettes économiques des industries créatives ainsi qu'à reconnaître et valoriser les cultures du Groupe ACP. L'un des principaux objectifs du Groupe ACP est de « promouvoir et renforcer l'unité et la solidarité entre les États ACP, ainsi que la compréhension entre les peuples ACP » (Déclaration de Georgetown, 1975). L'appui aux programmes culturels est incontestablement un outil efficace pour atteindre cet objectif tout en encourageant une coopération Sud-Sud productive et constructive dans ce processus.

## Approche

Le programme invite les pays ACP à soumettre des propositions, entraînant l'octroi de subventions à des opérateurs sélectionnés dans tous les domaines du secteur culturel. Les activités comprennent environ 200 organisations culturelles, dont beaucoup sont gérées par de jeunes professionnels ACP, travaillant en partenariat. Elles sont réalisées dans plus de 60 pays ACP.

Les programmes mis en œuvre dans ce secteur au titre du cadre de coopération ACP-UE sont remarquables par leur niveau exceptionnel de financement et la durée des actions soutenues (jusqu'à trois ans). La valeur ajoutée du programme réside dans les synergies développées entre les différentes composantes, permettant d'améliorer l'impact de toutes les actions mises en œuvre. Grâce à une communication en ligne active et innovante, les résultats des projets soutenus, les outils et les études visant à améliorer le cadre réglementaire, et les informations pertinentes sur le secteur sont présentées et développées sur le site internet et la page Facebook du programme.

## Impact et résultats

Des centaines d'œuvres d'art ACP ont été produites, dont 13 longs métrages, 25 courts métrages d'animation 2D et 3D, 26 documentaires radiophoniques, des dizaines de créations chorégraphiques et de nombreux livres, CD, pièces de théâtre, œuvres architecturales, sites internet, plateformes en ligne et festivals de musique et de cinéma. Nombre d'entre elles ont été récompensées lors d'événements culturels prestigieux du Groupe ACP et de l'Union européenne tels que le Festival de Cannes. Elles ont été diffusées dans les pays ACP et à l'échelle internationale. Les opérateurs culturels ont renforcé leurs compétences techniques, artistiques et de gestion.



Grâce aux partenariats intra-ACP, la transmission du savoir-faire Sud-Sud a été encouragée et a permis d'accroître l'impact des activités de renforcement des capacités. Plus de 4 000 artistes, techniciens et/ou gestionnaires ACP ont été formés dans un large éventail de domaines tels que la production, la réalisation, le montage, l'enregistrement sonore, la création radiophonique, le patrimoine créatif, les technologies de l'information et des communications, la danse, le théâtre et la musique. Cette formation a souvent débouché sur des emplois et a permis l'émergence d'une nouvelle génération de talents. Le Fonds intra-ACP a permis aux opérateurs culturels ACP d'étendre leurs domaines d'intervention traditionnels de sorte que de nombreux réseaux professionnels ont été considérablement renforcés.

L'impact économique dans les pays ACP est également important en ce qui concerne l'emploi des jeunes, les investissements culturels et le développement des prestataires de services. La durabilité des projets a souvent été obtenue grâce à une collaboration élargie avec les pouvoirs

publics. Les cadres juridiques ACP ont été renforcés par La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en action des répertoires, des études et des bases de données mis à la disposition des professionnels de la culture ACP par la composante politique culturelle du programme.

### **Séminaires à l'intention des ordonnateurs nationaux (ON) et des ordonnateurs régionaux (OAR)**

La série de six séminaires à l'intention des ordonnateurs nationaux (ON) et des ordonnateurs régionaux (OAR) a été approuvée par le Comité des Ambassadeurs ACP ; ces séminaires se tiendront dans les régions ACP de 2016 à 2018. Des séminaires ont été organisés dans cinq régions ACP : Pacifique, Afrique australe, Afrique de l'Ouest, Afrique centrale et Afrique de l'Est.

Les séminaires sont conçus pour examiner et faire le point sur les progrès réalisés par les États membres et les régions ACP dans la programmation ainsi que dans la mise en

œuvre du FED dans le cadre de l'accord de partenariat de Cotonou, compte tenu par ailleurs de l'Agenda 2030. Ils constituent une plateforme importante pour un échange de vues entre les principaux acteurs de l'Accord de partenariat de Cotonou, d'une part, et les partenaires de développement ACP, notamment la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement, d'autre part.

Les séminaires ont été conçus pour être aussi inclusifs que possible afin de faire en sorte que toutes les principales parties prenantes soient en mesure de participer. Parmi les participants figurent des parlementaires et des représentants de la société civile et du secteur privé. Ils facilitent les discussions sur des questions pratiques telles

que la manière dont le Groupe ACP pourrait utiliser les enseignements tirés de ses propres rangs ainsi que de ceux de ses partenaires pour assurer une utilisation efficace des ressources du financement du développement dans le cadre du onzième cycle du FED ainsi qu'une réflexion encourageante sur les projets entrepris.

Les séminaires régionaux offrent également une plateforme appropriée pour mieux prendre en compte les défis de la programmation et de la mise en œuvre dans chaque région ,grâce au partage de l'expérience, des connaissances et des meilleures pratiques de chaque État membre, et fournissent des conseils et des recommandations sur des solutions pratiques.



## Études de cas : Coopération Sud-Sud entre les États membres ACP



### Coopération entre les pays africains lusophones et le Timor Leste (PALOP-TL)

Le Groupe PALOP-TL est composé de six pays ACP qui utilisent le portugais comme langue officielle : Angola, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Mozambique, Sao Tomé-et-Principe et Timor-Leste. Le groupe se réunit dans le cadre de l'Accord de partenariat de Cotonou et est financé par le FED.

La coopération couvre un large éventail d'aspects culturels, économiques, sociaux et politiques. Dans le cadre du cycle du dixième FED, le groupe PALOP-TL s'est vu allouer 33,1 millions d'euros pour soutenir la bonne gouvernance, y compris la gouvernance économique, les services publics, l'État de droit, la démocratisation et les droits de l'homme. Le Groupe facilite l'échange Sud-Sud de connaissances et d'expériences et approfondit à la fois l'intégration régionale africaine et l'intégration entre pays lusophones.

Outre la coopération dans le cadre des programmes de développement du Groupe ACP

et de l'Union européenne, la coopération et la collaboration entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique prennent diverses formes.

### Corps technique d'aide du Nigeria

Le Nigeria est l'une des plus grandes économies d'Afrique, tirée par une population jeune de plus de 185 millions d'habitants, des ressources naturelles abondantes, dont le pétrole, et des secteurs financiers, juridiques, des communications et des transports bien développés. Avec un produit intérieur brut annuel de plus de 460 milliards de dollars US, le Nigeria est classé parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure par la Banque mondiale. C'est aussi l'un des pays MINT (Mexique, Indonésie, Nigeria et Turquie) : des économies émergentes en plein essor qui devraient suivre les trajectoires des BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

Parallèlement, le Nigeria remet en question l'idée que les pays africains soient les seuls « bénéficiaires » de

l'aide au développement. Le Corps technique d'aide (TAC) du Nigeria, créé en 1987 comme outil de politique étrangère, est le seul programme africain d'assistance technique durable pour le développement, et illustre de manière concrète une coopération Sud-Sud efficace. Sous les auspices du Ministère des Affaires étrangères du Nigeria, le programme TAC est guidé par les buts et objectifs politiques suivants :

- partager le savoir-faire et l'expertise du Nigeria avec d'autres pays ACP ;
- fournir une assistance sur la base des besoins évalués et perçus des pays bénéficiaires ;
- promouvoir la coopération et la compréhension entre le Nigeria et les pays bénéficiaires ;
- faciliter des contacts utiles entre les jeunes du Nigeria et ceux des pays bénéficiaires.

Depuis le lancement du programme, plusieurs milliers de volontaires nigériens ont été déployés, passant d'une première série de 102 volontaires entre 1987 et 1988 à 1 500 pour la période 2014-2016. Ces professionnels fournissent actuellement une assistance à plus de 30 pays ACP dans des domaines aussi variés que l'ingénierie, l'agriculture, le droit, la médecine, l'architecture, la comptabilité, la radiologie, la météorologie et l'éducation.

Dans le cadre de ce programme, les efforts de développement dans des pays comme le Belize et la Jamaïque ont bénéficié du déploiement de professionnels de la santé nigériens, dont des infirmières et des pharmaciens, afin d'aider leurs ministères de la santé. Aux Fidji, les volontaires du TAC ont contribué à la rédaction de la nouvelle Constitution. En Afrique, le TAC a contribué au développement national de pays voisins d'Afrique de l'Ouest comme la Gambie, le Sénégal et la Sierra Leone ainsi que d'autres pays du continent, dont le Congo, l'Éthiopie, le Mozambique, la Namibie et l'Ouganda.

Comme indiqué dans la loi relative au Corps technique d'aide du Nigeria, les pays ACP formulent des demandes d'assistance technique spécifiques au gouvernement du Nigeria en fonction de leurs besoins, de leurs défis et de leurs priorités nationales. Le Nigeria finance et déploie des experts techniques qualifiés dans ces domaines pour une période obligatoire de deux ans, les pays hôtes fournissant également des soins médicaux gratuits, des exonérations fiscales, des frais de rapatriement et d'autres paiements et facilités, comme convenu. Un pays d'accueil peut offrir un emploi à un volontaire à l'issue de la mission, selon les modalités qu'il aura convenues, ou retenir le volontaire pendant une période déterminée. Le recrutement est à la fois rigide et méticuleux, et les volontaires du secteur public bénéficient généralement d'un congé de deux ans dans l'intérêt de la sécurité de l'emploi.

Ce programme, unique en son genre en Afrique, a été reconnu comme un modèle par les principales institutions de coopération Sud-Sud. Son avantage comparatif réside dans le fait que le Nigeria partage des problèmes de développement similaires avec les pays bénéficiaires, ce qui lui permet d'acquérir une expérience plus pertinente, de mieux apprécier les problèmes et d'être plus sensible aux défis à relever. Selon le ministère des Affaires étrangères du Nigeria, « la force et le succès du programme TAC reposent sur le fait qu'il s'agit d'un programme d'assistance axé sur la population et centré sur la population, orienté vers le développement des pays bénéficiaires » (Nigeria, s.d.).

### **Coopération internationale cubaine dans le domaine de la santé**

Cuba considère les soins de santé primaires comme un droit fondamental de l'homme, au cœur des politiques publiques en faveur du développement durable. Son système de santé encourage activement l'ODD 3 : « donner les

moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges ».

Malgré une économie en difficulté, conséquence de l'embargo économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique, Cuba fournit des soins gratuits, accessibles, régionalisés et complets à toute sa population. Il en est résulté des statistiques impressionnantes, notamment une espérance de vie à la naissance de 78,4 ans ; un taux de mortalité infantile de 4,3 pour 1 000 naissances vivantes chez les enfants de moins d'un an et de 5,7 chez les enfants de moins de cinq ans, avec un taux de survie de 99,4 % ; et la prévalence du VIH dans la population de 15 à 49 ans est de 0,27 % (Ojeda, 2016). De plus, Cuba est certifiée par l'Organisation mondiale de la Santé comme le premier pays à éliminer la transmission du VIH de la mère à l'enfant et la syphilis congénitale (« Towards an HIV-free generation », p. 866).

Dans le cadre de ses programmes de coopération internationale dans le domaine de la santé, Cuba s'efforce en permanence d'exporter et de partager son savoir-faire avec le reste du monde, en particulier avec d'autres pays en développement, dans un esprit de solidarité et de coopération Sud-Sud. Depuis les premières initiatives prises dans les années 60, y compris l'envoi d'une équipe médicale d'intervention en cas de catastrophe au Chili à la suite d'un tremblement de terre majeur en 1960 et d'une équipe de 55 membres en Algérie en 1963, une série de modalités ont été mises à la disposition des pays partenaires qui souhaitent tirer parti des connaissances et de l'expérience considérables de Cuba dans ce secteur ainsi que de ses ressources humaines. Actuellement, plus de 50 000 collaborateurs cubains offrent des services médicaux dans plus de 60 pays à travers le monde (Ojeda, 2016).

Une grande partie de la coopération internationale est menée dans le cadre d'accords de coopération



bilatérale avec d'autres pays en développement du Sud, selon lesquels le pays partenaire demande une coopération technique à Cuba et en couvre les coûts à des taux négociés (coopération mondiale en matière de santé à Cuba, 2015). Cela a contribué à générer des revenus pour Cuba et à faciliter l'accès de la population locale à de nouveaux services sociaux. En fait, on estime que l'exportation de services médicaux représente près de trois fois le montant généré annuellement par le tourisme et constitue l'une des formes de revenus les plus importantes pour le pays (Kirk, 2015).

Il existe également de nombreux exemples de coopération triangulaire dans le cadre de laquelle Cuba fournit des services médicaux à d'autres pays en développement, partiellement ou totalement financés par une autre source. Un exemple récent



est l'accord signé entre Cuba et la Nouvelle-Zélande en vue de soutenir les équipes médicales en poste dans les îles du Pacifique (Bureau de représentation de Cuba à l'étranger, 2015).

Parmi les autres initiatives phares et programmes spéciaux qui ont eu une incidence considérable sur les autres pays ACP, on peut citer le contingent médical d'urgence Henry Reeve pour une réaction rapide en cas d'épidémies, de catastrophes naturelles et autres urgences sanitaires. Depuis sa création en 2005, 24 brigades de plus de 7 000 professionnels de la santé bénévoles ont fourni une assistance critique dans 21 pays, le plus récemment dans des pays d'Afrique de l'Ouest - Guinée, Liberia et Sierra Leone - les plus gravement touchés par l'épidémie d'Ebola en 2014 (Organisation mondiale de la santé, 2017). Le Henry Reeve Emergency Medical Contingent a reçu le prestigieux Prix commémoratif Dr LEE Jongwook pour la santé publique de l'Organisation mondiale de la Santé en 2017.

Cuba offre également des bourses médicales complètes à l'École latino-américaine de médecine (ELAM), où le nombre d'étudiants étrangers inscrits en 2016 s'élevait à environ 10 500, provenant de 136 pays (Ojeda, 2016). Depuis sa création en 2005, l'ELAM a diplômé des médecins et des professionnels de la santé qualifiés dans près de 50 pays ACP. Avec des résultats avérés et durables en termes d'amélioration des capacités, de renforcement des systèmes de santé et littéralement de millions de vies sauvées, les contributions de la coopération sanitaire internationale cubaine aux communautés du monde entier témoignent du potentiel de la coopération Sud-Sud.

### **Afrique du Sud : Interventions en faveur de la paix et de la sécurité en République démocratique du Congo**

L'Afrique du Sud est un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, avec un PIB annuel de 295 milliards de dollars US en 2016 et une population de près de 56 millions d'habitants. Elle est un partenaire de développement clé pour bon nombre de ses voisins du continent africain.

La politique étrangère de l'Afrique du Sud repose sur deux principes centraux, définis dans le livre blanc du Gouvernement sur la question, à savoir le panafricanisme et la solidarité Sud-Sud, étayés par une « diplomatie de l'Ubuntu », qui s'appuie sur le concept africain selon lequel « nous affirmons notre humanité lorsque nous affirmons l'humanité d'autrui » (Afrique du Sud, 2011, p. 4). Ces principes, ainsi qu'un engagement clairement énoncé en faveur de la coopération Sud-Sud, constituent une base fertile pour la coopération avec d'autres États, tant en Afrique comme priorité qu'à l'échelle mondiale.

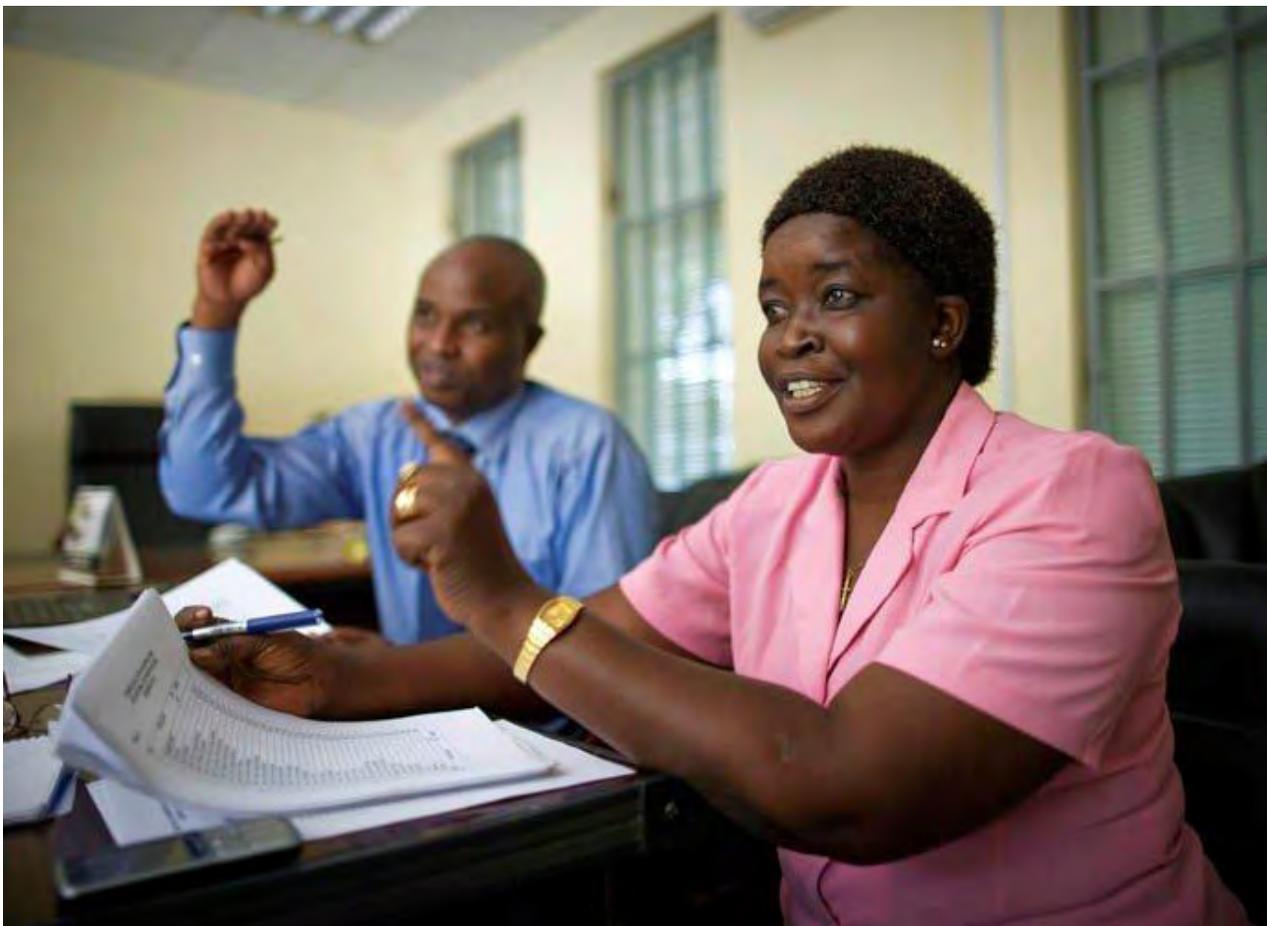
L'un des principaux domaines dans lesquels l'Afrique du Sud a apporté une contribution Sud-Sud notable est la paix et la sécurité. Sa propre expérience historique des conflits internes, de la consolidation de la paix et de l'édification de la nation lui confère un avantage comparatif



par rapport aux autres partenaires traditionnels du développement, ce qui en fait un médiateur crédible et légitime. Outre une meilleure compréhension du contexte africain due à des intérêts culturels, politiques et stratégiques similaires à ceux d'autres pays africains, l'Afrique du Sud possède une expérience pratique plus efficace en ce qui concerne les défis communs du développement et des capacités institutionnelles similaires (Lucey, 2015, p. 2).

L'engagement le plus important de l'Afrique du Sud dans la consolidation de la paix, y compris la médiation et la reconstruction et le développement post-conflit, (PCRD), a été pris avec la République démocratique du Congo. Selon l'Institut sud-africain des affaires internationales, l'Afrique du Sud a dépensé plus de 8,5 milliards de rands (plus d'un milliard de dollars) entre 2001 et 2015 pour la coopération Sud-Sud avec ce pays, sans compter les financements mobilisés par d'autres sources, notamment la coopération triangulaire, le secteur privé et les accords commerciaux.

La coopération de l'Afrique du Sud avec la République démocratique du Congo est axée sur la demande. Aucune conditionnalité n'est attachée à cette coopération, qui fonctionne dans le cadre de plus de 35 protocoles d'accord bilatéraux conclus entre les deux parties, suivis par des réunions semestrielles de coopération (Besharati, 2016). La coopération a pris la forme d'une assistance financière, d'un renforcement des capacités, d'un soutien humanitaire et d'un appui en matière de sécurité, y compris le déploiement de troupes dans les opérations de maintien de la paix, des initiatives de bonne gouvernance, le renforcement des capacités en matière d'élections et le soutien administratif, comme l'aide à la réalisation d'un important recensement de la fonction publique. L'énergie est également un secteur important qui fait l'objet d'un engagement stratégique supplémentaire, en particulier les centrales hydroélectriques de Grand Inga. Il est prévu d'associer le secteur privé à une coopération supplémentaire à l'avenir.







## Chapitre III

Tournés vers l'avenir : Coopération Sud-Sud et triangulaire ACP et cadres de développement mondiaux

## Soutenir l'agenda 2030 sur la scène mondiale

Les exemples et les études de cas présentés dans les pages précédentes témoignent des avantages potentiels de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Parallèlement, ils rappellent que, si ces pratiques sont appliquées dans les pays membres du Groupe ACP, il reste encore beaucoup à faire pour formuler une stratégie cohérente et globale à l'échelle du Groupe ACP qui permette l'examen, la révision, l'amélioration et la généralisation dans les contextes ACP.

Le Groupe ACP représente 38 des 47 PMA (en 2018), 37 PEID et 15 PMA du monde. La majorité de ses membres (48 pays) sont des pays africains, qui sont également confrontés à des défis particuliers en tant que groupe. Le Groupe ACP offre à ces pays une plateforme pour se rassembler, partager leurs expériences, négocier ensemble sur la scène internationale et, surtout, parler d'une seule voix pour soutenir des initiatives qui répondent aux préoccupations des pays les plus pauvres et les plus vulnérables du monde.

Les négociations de l'Accord de Paris dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en 2015, ont constitué un exemple clé de la solidarité du Groupe ACP qui a débouché sur des résultats importants. Au cours de la période précédant la vingt et unième session de la Conférence des Parties (COP 21), le Groupe ACP avait diffusé un document de réflexion fondé sur les résultats de diverses réunions importantes tenues dans les différentes régions ACP, ainsi que sur les discussions tenues à l'échelle du Groupe ACP, qui ont rassemblé les 79 pays pour partager leurs positions et perspectives à Bruxelles et à Addis Abeba. Le Conseil des ministres ACP a publié une déclaration le 25 novembre 2015, juste avant la COP 21 à Paris, s'engageant à

soutenir pleinement un accord juridiquement contraignant sur le changement climatique, avec une ambition renforcée en matière d'atténuation, un soutien supplémentaire aux mesures d'adaptation dans les pays ACP et un financement accru de la lutte contre le changement climatique, tout en demandant également une limite du réchauffement planétaire bien inférieure à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels pour la fin du XXI<sup>e</sup> siècle.

Dans les derniers jours de la COP 21, sans aucune percée dans les négociations, le Groupe ACP s'est associé à l'UE pour publier un communiqué de presse commun appelant à un accord « ambitieux, durable et juridiquement contraignant », avec un réexamen tous les cinq ans. L'annonce conjointe, qui représentait une alliance de 107 pays en développement et pays industrialisés, a donné un nouvel élan aux discussions et contribué à catalyser ce que l'on a appelé la « Coalition de la grande ambition » : un mouvement qui a finalement abouti à l'adoption de cet accord mondial historique sur le changement climatique. Sans être une entité formelle de négociation dans les négociations sur le climat mondial, le Groupe ACP a pu mettre à profit la voix unifiée de ses nombreux membres pour faire avancer les négociations sur le climat.

Dans ce cas, ainsi que dans le cadre de la participation plus structurée et systématique du Groupe ACP aux négociations sur le commerce multilatéral (via l'OMC) ou de la coopération au développement (avec l'UE), la coopération Sud-Sud se manifeste dans la manière dont les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique travaillent ensemble pour influencer les politiques mondiales qui soutiennent de manière constructive leurs efforts pour surmonter la pauvreté et les inégalités par le développement durable. Les politiques des organes directeurs du Groupe ACP reflètent des points de vue régionaux et nationaux communs, examinés et approuvés par consensus, qui se

reflètent à leur tour, le cas échéant, dans les stratégies nationales et régionales.

### **Approche stratégique ACP de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire**

Le Groupe ACP est en train de se réorienter et de se transformer pour devenir un acteur mondial plus efficace, en s'appuyant sur son expérience considérable dans le domaine de la coopération internationale au développement, du commerce et du dialogue politique, notamment grâce à son partenariat avec l'Union européenne. Dans ce contexte, le Groupe vise non seulement à aligner ses programmes sur l'Agenda 2030 et les ODD, mais il a également pris des mesures concrètes pour renforcer son approche de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, en leur donnant plus de poids et de structure dans ses stratégies à moyen et long terme.

Dans le Plan de gestion stratégique 2017-2020 du Secrétariat ACP, la promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire se reflète dans les objectifs stratégiques 1 et 3.

#### **Objectif stratégique ACP 1 : Renforcement de la coopération intra-ACP**

Le résultat escompté de cet objectif ACP est le renforcement de la coopération entre les 79 États membres ACP afin de renforcer l'efficacité du Groupe ACP comme acteur mondial. Pour atteindre ce résultat, le Secrétariat ACP vise à renforcer l'engagement politique avec ses membres et ses relations de travail avec les organisations d'intégration régionale (OIR) et les communautés économiques régionales (CER) tout en renforçant les activités du Forum ACP sur les petits États insulaires en développement. Cela favorise non seulement une meilleure compréhension des intérêts et des

préoccupations de chacun des États membres ACP, mais aussi la défense des intérêts du Groupe ACP dans son ensemble et comme collectif de PMA, de PDSL, de PEID et de certains pays à revenu intermédiaire.

Les relations des pays ACP en tant que groupe avec les OIR et les CER au sein de ses régions seront donc de plus en plus enrichies et intensifiées dans les années à venir, dans le but de renforcer l'intégration régionale et de faciliter une meilleure coordination des efforts de développement. L'intégration régionale exerce un rôle reconnu de soutien aux pays ACP pour les aider à surmonter les défis économiques, de développement et de sécurité communs. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont des composantes naturelles dans un tel contexte, étant donné la nécessité d'une coopération entre les pays d'une région en ce qui concerne le partage de renseignements et d'informations, la mise en commun des ressources et l'alignement des stratégies pour une incidence accrue.

Afin de renforcer cette incidence et d'atteindre les objectifs du développement durable en temps utile, des synergies doivent être recherchées entre les stratégies de programmation nationales, régionales et intra-ACP pour les initiatives financées par le FED, dans le respect des principes de subsidiarité et de complémentarité. Pour ce faire, le Comité de coordination des organisations interrégionales ACP (IROCC) a été créé en 2011 dans le but de promouvoir l'intégration régionale, de coordonner les programmes régionaux et intra-ACP des ressources du FED et de favoriser les synergies entre les travaux du Groupe ACP et les cadres régionaux.

En juin 2015, le Conseil des ministres ACP a pris la décision de créer le Forum ACP pour les petits États insulaires en développement (Forum des PEID), en reconnaissant leurs vulnérabilités particulières, qui en font un cas particulier dans le domaine du

développement durable. Composé de membres d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, le Forum ACP PEID a pour mission spécifique de sensibiliser les parties prenantes aux défis des PEID et de contribuer à la mise en œuvre des modalités d'action accélérée (SAMOA Pathway). Cette approche favorisera la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire entre les pays ACP par le partage des expériences et des connaissances et la mise en œuvre conjointe de projets visant à relever les défis communs aux pays, régions et continents.

### **Objectif stratégique ACP 3 : promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire**

Outre la solidarité générale, la coopération et l'alignement entre les régions en termes de stratégies de développement, le Secrétariat ACP poursuit également des propositions plus spécifiques qui fournissent des solutions constructives de coopération Sud-Sud et triangulaire pour ses États membres. Les pays ACP, comme bon nombre de leurs voisins du Sud, offrent une multitude de solutions de développement - connaissances, expériences et bonnes pratiques, politiques innovantes, technologies, savoir-faire et ressources - qui se sont avérées rentables et offrent un énorme potentiel d'expansion au profit des autres. Les pays ACP ont tout à gagner d'un partage des enseignements des expériences réussies et de

l'échange d'expertise technique pertinente par le biais de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

À cette fin, le Groupe ACP doit renforcer sa position de facilitateur et de centre pour ces modalités. Il peut servir d'intermédiaire pour partager les enseignements tirés de l'expérience, les meilleures pratiques et l'expertise entre ses États membres. L'objectif du centre est de permettre à tous les acteurs d'avoir accès à des informations valides, pertinentes et systématisées et d'assurer une reproduction adaptée. Pour contribuer à utiliser davantage de données utiles, le Secrétariat ACP s'attachera à produire des produits du savoir et à fournir des plateformes dynamiques d'échange et de débat, telles que les séries de symposiums en cours dans les pays ACP.

La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire seront également intégrées dans l'ensemble des programmes et projets ACP, qui recoupent un certain nombre d'ODD, comme indiqué dans le tableau ci-après. Cela signifie que ces modalités seront incluses comme élément critique dans la conception de nouveaux programmes et la mise en œuvre des projets existants. Comme indiqué dans les études de cas présentées dans le chapitre précédent, un certain nombre de réussites en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire ont été enregistrées, dont on peut tirer des modèles.



## Intégration de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans la stratégie de programmation intra-ACP 2014-2020a

Domaine thématique	Objectif de Développement Durable (ODD) pertinent
Développement humain et social	ODD 3 : Bonne santé et bien-être ODD 4 : Éducation de qualité ODD 8 : Travail décent et croissance économique ODD 11 : Villes durables
Changement climatique, renforcement de la résilience et environnement	ODD 13 : Action pour le climat ODD 14 : Vie sous l'eau ODD 15 : Vie sur terre
Développement et investissement du secteur privé	ODD 1 : Pas de pauvreté ODD 8 : Travail décent et croissance économique ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructures
Soutien institutionnel au Secrétariat ACP	ODD 1 : Pas de pauvreté ODD 2 : Faim zéro ODD 8 : Travail décent et croissance économique

Enfin, des partenariats clés seront formalisés et approfondis entre le Secrétariat ACP et les institutions multilatérales et bilatérales sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Il s'agit notamment de s'appuyer sur l'accord conclu avec l'UNOSSC en 2016. A cet égard, le Groupe ACP vise à établir une présence physique au siège des Nations Unies à New York afin de promouvoir et de coordonner les activités du Groupe ACP.

### Enseignements et défis

#### Enseignements

Après avoir traité des programmes intra-ACP et d'autres accords bilatéraux dans les pays ACP, il est possible de tirer toute une série d'enseignements de l'expérience et des meilleures pratiques partagées dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour le développement, notamment :

1. Une multitude d'expériences de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire aux plans national et régional confirment le rôle important joué par les pays ACP comme agents de la coopération Sud-Sud, même si la

plupart des actions ne sont pas enregistrées comme telles.

2. Il importe de mettre en place des mécanismes adéquats pour la collecte systématique de données sur les mesures prises dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.
3. Le renforcement de la visibilité de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans les programmes mis en œuvre représente une contribution importante à la diffusion de l'information et au partage des connaissances.
4. La prévisibilité du financement est cruciale pour assurer la mise en œuvre des programmes ainsi que le renforcement des capacités du Groupe ACP, afin qu'il puisse mieux servir de facilitateur de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.
5. Le renforcement de la capacité du Groupe ACP de mobiliser des ressources est fondamental pour compléter les fonds de base nécessaires à la mise en œuvre de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

## Défis

Conscient du fait qu'il n'existe pas d'approche « unique » du développement dans son ensemble et de la coopération Sud-Sud et triangulaire en particulier, le Groupe ACP identifie certains de ces défis communs comme suit :

1. L'accès aux informations et la collecte et l'analyse des données qui en découlent. Leur absence empêche l'évaluation nécessaire des résultats et de leur incidence sur les aspirations au développement des pays en développement.
2. Diffusion et élargissement des connaissances, des compétences et de l'expérience. Ceux-ci requièrent un mécanisme spécifique renforcé dans les régions ACP pour assurer le processus d'apprentissage mutuel et la visibilité de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.
3. Des approches plus institutionnalisées de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. Outre l'intégration de ces modalités de coopération dans les instruments de politique ACP, une entreprise coordonnée sera nécessaire pour faire en sorte que les États membres envisagent d'intégrer ces modalités dans leurs stratégies de développement.
4. Accès aux informations sur le terrain et diffusion de ces informations à d'autres partenaires. Le Centre d'information ACP pour la coopération Sud-Sud et triangulaire de Malabo devrait jouer un rôle important dans cette activité.
5. Coordination, planification, suivi et évaluation. Il est nécessaire d'entreprendre ces démarches avec les partenaires à un stade très précoce.



## Conclusion

Pour l'avenir, il est prévu que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire continueront à jouer un rôle de plus en plus important dans la manière dont le Groupe ACP aide ses États membres à mettre en œuvre l'Agenda 2030 et les autres cadres internationaux de développement. La diversité unique du Groupe des États ACP (y compris les capacités économiques variables, qui évoluent au fur et à mesure que les pays se développent), son expérience du dialogue politique international et de la coopération au développement, et sa capacité de rassembler 79 pays en développement, solidaires sur des questions d'intérêt commun, lui donnent la capacité de jouer un rôle de premier plan dans la promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avec le reste du monde.

Compte tenu des opportunités qui s'offrent au Groupe ACP, la conversation a commencé à mettre en évidence les domaines d'action et d'amélioration afin que le Groupe soit en mesure de tirer parti du nombre important de ses membres et de son expertise pour contribuer efficacement à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030. La réaffirmation par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement ACP que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire doivent faire partie intégrante du Groupe ACP « transformé » de demain est une indication claire de l'importance de faire du Groupe ACP un centre et un facilitateur. Avec ce processus en cours, le Groupe ACP cherche à renforcer son rôle comme acteur efficace dans le programme mondial pour le développement, en fournissant une plateforme en faveur de solutions innovantes et axées sur le Sud, pour ses membres et le monde en général.



## References

Groupe ACP. Vers le Groupe ACP que nous souhaitons Document n° ACP/1/1/1/11/(Vol.1) 17 Rev.3. Bruxelles : Groupe ACP,

1er mai 2017. Disponible à l'adresse : <http://www.acp.int/sites/acpsec.waw.be/files/Vers%20le%20Group%20ACP%20que%20nous%20souhaitons.pdf>

Besharati, Neissan Alessandro et Carmel Rawhani. South Africa and the DRC: Evaluating a South-South partnership for peace, governance and development. Occasional Papers, n° 235. Johannesburg : South African Institute of International Affairs, 2016. Imprimé.

Chan, Margaret. The new normal: Life after sixty. Conférence prononcée au Congrès de gérontologie et de gériatrie et au 20e Séminaire international sur les soins aux personnes âgées. La Havane, Cuba, 20 mars 2012.

Cuba's global health cooperation: Facts and figures. *MEDICC Review*, vol. 7, n° 3 (juillet 2015), p. 1-4. Disponible à l'adresse : [http://mediccreview.org/%20wp-content/uploads/2015/08/mr\\_491.pdf](http://mediccreview.org/%20wp-content/uploads/2015/08/mr_491.pdf)

Bureau de représentation de Cuba à l'étranger. Cuba et la Nouvelle-Zélande signent un accord de coopération conjointe pour soutenir la coopération médicale cubaine dans le Pacifique, 11 février 2015. Disponible à l'adresse : <http://misiones.minrex.gob.cu/en/articulo/cuba-and-new-zealand-sign-joint-cooperation-agreement-support-cuban-medical-cooperation>. Consulté le 23 février 2018.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. FAO's South-South and triangular cooperation strategy in action: Fostering partnerships among the Global South. (FAO, 2016). Imprimé.

Hengari, Tjiurimo. South Africa's State-building in the DRC: Kicking the can down the road. *Policy Insights*, n° 39. Johannesburg : South African Institute of International Affairs, décembre 2016. Imprimé.

Kaeppeler, Ruth et Alexei Jones. Study on the prospect of an all-ACP development cooperation policy. Commission européenne, 2014.

Kirk, John. *Healthcare without Borders: Understanding Cuban Medical Internationalism*. Gainesville, Floride : University Press of Florida, 2015.

Koutonin, Mawuna. « Thousands [of ] TAC Nigeria Volunteers Saving Lives [i]n Africa », *Naij.com*. 2016. Disponible à l'adresse : <https://www.legit.ng/416767-%20thousands-tac-nigeria-volunteers-saving-lives-in-africa.html#416767>. Consulté le 23 février 2018.

Lucey, Amanda. South Africa's development cooperation: Opportunities in the global arena. Note d'orientation. Université des Nations Unies, Centre de recherche sur les politiques, 2015. Disponible à l'adresse : <https://saiia.org.za/speeches-%20presentations-other-events-materials/920-2015-11-24-nest-ssc-%20event-paper-amanda-lucey-iss/file>. Consulté le 24 février 2018.

- Nigeria, Ministère des affaires étrangères, Direction du Corps technique d'aide. Goals and objectives of the Technical Aid Corps Scheme. S.d. Disponible à l'adresse : <http://www.dtac.gov.ng/DTAC/>. Consulté le 23 février 2018.
- Nsoudou, Carine (2014a). ACP South-South and triangular cooperation. Mapping paper. Bruxelles : Secrétariat ACP, 2014.
- \_\_\_\_\_ (2014b). Promoting effective development cooperation: The role of the ACP Group in South-South and triangular cooperation. Document de travail Bruxelles : Secrétariat ACP, 2014.
- Ojeda, Roberto M. Discours prononcé à la soixante-neuvième Assemblée mondiale de la Santé, Genève, Suisse, 23 mai 2016.
- Organisation de coopération et de développement économiques. Équipe de projet sur la coopération Sud-Sud. Disponible à l'adresse: <http://www.oecd.org/dac/effectiveness/taskteamonsouth-southcooperation.htm>. Consulté le 23 février 2018.
- Afrique du Sud, ministère des Relations internationales et de la Coopération *Building a Better World: The Diplomacy of Ubuntu*. Pretoria : Gouvernement national d'Afrique du Sud, 2011. Imprimé.
- Strategic Management Plan of the ACP Secretariat 2014–2017. Secrétariat ACP, novembre 2016.
- The Tunis Consensus: Targeting Effective Development*.
- Deuxième réunion régionale africaine sur l'efficacité de l'aide, la coopération Sud-Sud et le développement des capacités, Tunis, Tunisie. N.p. : NEPAD, 2010. Imprimé.
- « Towards an HIV-free generation in Cuba ». *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé*, vol. 94, n° 12, décembre 2016, p. 866-867. Disponible au doi : <http://dx.doi.org/10.2471/BLT.16.021216>
- Programme des Nations Unies pour le développement. Frequently asked questions: South-South and triangular cooperation. Imprimé.
- Conseil économique et social des Nations Unies. Notre action : Domaine d'intervention N° 2: la coopération Sud-Sud pour le développement. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/ecosoc/fr/node/49637>. Consulté le 23 février 2018.
- Organisation des Nations Unies pour le développement industriel. South-South and triangular industrial cooperation. Disponible à l'adresse : <https://www.unido.org/our-focus-cross-cutting-services-partnerships-prosperity/south-south-and-triangular-industrial-cooperation> Consulté le 23 février 2018.
- Organisation mondiale de la santé, Centre des médias. Dr. LEE Jong-wook Memorial Prize for Public Health 2017, 26 mai 2017. Disponible à l'adresse : <https://www.who.int/%20mediacentre/events/2017/wha70/lee-jong-wook-%20prize/en/>. Consulté le 24 février 2018.







Bureau des Nations Unies  
pour la coopération Sud-Sud

